

LES HARPES DE L'ÉGYPTE PHARAONIQUE

ESSAI D'UNE NOUVELLE CLASSIFICATION⁽¹⁾

PAR

HANS HICKMANN.

Depuis sa première apparition au cours de la IV^e dynastie, la harpe a été l'instrument de musique de prédilection des anciens Egyptiens. Il est donc naturel que l'artisanat se soit intéressé à notre instrument, modifiant sa forme, améliorant sa sonorité, l'embellissant de toutes sortes de décos. Nous devons à ces efforts constants et toujours renouvelés, aux diverses époques de l'histoire égyptienne, une grande multitude de formes et de variantes du même prototype. C'est ainsi que la harpe primitive a subi des transformations très marquées que nous commençons à mieux connaître grâce aux publications des dernières décades.

La terminologie courante, créée par C. Sachs⁽²⁾ et reprise par E. Closson⁽³⁾, a eu tous les mérites qu'il convient d'attribuer à ce premier essai de grouper les documents systématiquement. Cette tentative devait rester nécessairement provisoire, vu le nombre restreint des données dont on disposait. Les fouilles et découvertes récentes ont enrichi nos connaissances sur le développement des instruments de musique, notamment des harpes, et il apparaît clairement que nous devons procéder à un nouvel enregistrement. Nous devons en outre tenter l'essai d'une classification correspondant mieux que l'ancienne à l'état actuel des recherches.

⁽¹⁾ Communication présentée en séance du 12 janvier 1953.

⁽²⁾ *Die Musikinstrumente des alten Ägyptens*, Berlin, 1921.

⁽³⁾ Une harpe angulaire égyptienne antique au Musée du Conservatoire de Berlin (*Chronique d'Egypte*).

Notre intention étant établie, il s'est avéré nécessaire de réviser aussi les termes de l'ancienne classification. Elle nous a fourni les expressions que nous retrouvons aujourd'hui dans toute la littérature égyptologique et musicologique, preuve que leur choix était pratique, la formule de « harpe épaulée » ou « Schulterharfe », par exemple, remplaçant une



Fig. 1. Statuette d'un harpiste accroupi. Calcaire. XII^e dyn. (Musée du Caire, *Journal d'entrée*, n° 44419) : harpe cintrée en forme de pelle.

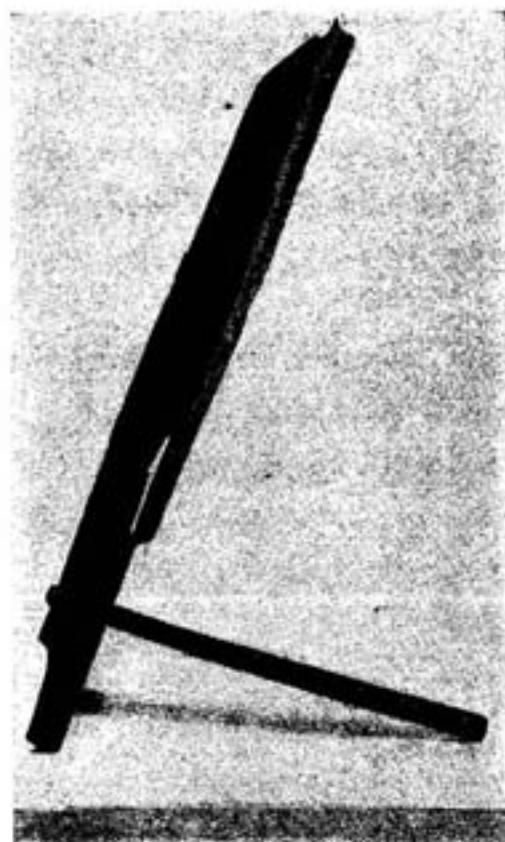


Fig. 2. Harpe angulaire (Musée du Caire, *Cat. gén.*, n° 69407) : H. HICKMANN, *Catal. gén. des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Les instruments de musique*. Le Caire, 1949, p. 173 et pl. CXV-CXVI.

longue description. Mais justement ce terme que nous choisissons au hasard, n'implique pas une seule allusion à la morphologie de l'instrument qu'il désigne.

On a distingué entre les harpes épousant la forme d'un arc (fig. 1), et celles représentant un angle (fig. 2). Cette division se basant sur la forme englobe évidemment les deux groupes de harpes arquées

(ou mieux « cintrées ») et angulaires. Nous devons donc tenter de choisir systématiquement, pour les subdivisions de notre classification, des termes faisant allusion au problème morphologique uniquement.



Fig. 3. Harpe en forme de louche. D'une scène musicale de la tombe thébaine n° 100 (début XV^e siècle av. J.-C.) (Photo S. Schott).

Il faudra en abandonner d'autres comme « Stütz- », « Schulter- » et « Standharfe ». Le terme de « Stützharfe » fait allusion au fait que cet instrument est appuyé sur un tabouret (fig. 3). C'est par conséquent

l'accessoire qu'utilisaient les musiciens, qui a donné le nom à la harpe entière, sans spécifier s'il s'agissait d'une harpe en forme d'arceau ou peut-être même d'une harpe angulaire. Nous ferons mieux d'éviter l'emploi de ce terme. Certaines harpes de l'Ancien Empire, faisant partie d'une autre catégorie que celles des «harpes à support» auxquelles



Fig. 4. Scène musicale de la tombe de Nakht (Thèbes). Fin du xv^e siècle.

pense C. Sachs, étaient fixées par des butoirs qui font pressentir, dans une certaine mesure, les supports des harpes du Nouvel Empire. Ce seraient donc aussi des «harpes à support» ou «Stützharfen», malgré leur aspect apparemment différent.

Contrairement à la harpe à support, la «Standharfe», celle dont on joue debout, est de toute évidence un instrument de grande taille (fig. 4). Le terme est choisi d'après la manière de tenir

l'instrument au cours de l'exécution de la musique, mais ne décrit pas sa forme qui diffère considérablement de celle des harpes posées sur un tabouret. La «Standharfe» de Kawa n'est même pas une harpe cin-



Fig. 5. Harpe épaulée (harpe naviforme portative). D'une scène musicale de la tombe thébaine n° 22 (première moitié du xv^e siècle).

trée, mais angulaire. Les définitions de la «Schulter-» ou «Tragharfe», petite harpe épaulée ou portative, mentionnent enfin la manière de transporter ce petit instrument sur l'épaule (fig. 5). Elles sont choisies d'après la partie du corps humain qui est le support de l'instrument,

ou le distinguent d'après sa grandeur, mais ne permettent pas de reconnaître la forme ou d'autres détails caractéristiques. Nous connaissons d'ailleurs plusieurs représentations de harpes angulaires portatives (fig. 6) essentiellement différentes des harpes épaulées, ces dernières faisant partie des harpes cintrées. Les instruments angulaires de petite taille, portés sur l'épaule, sont en outre beaucoup plus répandus



Fig. 6. Harpe angulaire « épaulée » (Statuette fragm. n° 10081, du Musée d'Art et d'Histoire, Genève. Reproduction autorisée).

que les harpes cintrées épaulées, qui ne firent leur apparition en Egypte que sous le règne de Thoutmosis III et disparurent déjà sous Thoutmosis IV. Elles n'ont existé, au cours de la XVIII^e dynastie, que pendant 80 ans approximativement. La harpe angulaire portative ou épaulée, par contre, est connue depuis l'époque d'Aménophis II⁽¹⁾. C'est elle qui aurait mérité en premier lieu le terme de « harpe épaulée », vu sa popularité. Elle est représentée dans deux tombes de Tell el-Amarna⁽²⁾. Elle a



Fig. 7 a) Harpe arquée (grande harpe cintrée en forme de pelle). Ancien Empire;

b) Harpe à support (harpe cintrée de taille moyenne, en forme de louche). Nouvel Empire;

c) Harpe jouée debout, « Standharfe » (harpe naviforme de grande taille). Nouvel Empire. Cf. H. HICKMANN, *Les harpes de la tombe de Ramsès III*. (*Miscellanea musicologica*, VII, p. 535, fig. 3);

d) Harpe angulaire. D'après la scène musicale d'une tombe thébaine (n° 367), datant de l'époque d'Aménophis II (1450-1452?). Cf. H. HICKMANN, *Fragment d'un instrument à cordes* (*Miscellanea musicologica*, IX, fig. 13).

e) Harpe épaulée (petite harpe naviforme). D'après la scène musicale de la tombe thébaine n° 260 (première moitié du xv^e siècle). Cf. H. HICKMANN, *La musique polyphonique dans l'Egypte ancienne*, op. cit., p. 239 et 241;

⁽¹⁾ Tombe thébaine, n° 367.

⁽²⁾ Tombes de Parenneser (C. SACHS, *op. cit.*, fig. 99) et d'Ay (N. de G. DAVIES, *The Rock-Tombs of el-Amarna*, VI, pl. XXVIII et XXXVI).

existé pendant la Basse Epoque, nous la rencontrons dans l'Egypte gréco-romaine et médiévale. Le terme de « harpe épaulée » est donc également à éviter, ne définissant pas la forme essentielle de l'instrument et confondant les petites harpes cintrées et angulaires.

Nous adressons les mêmes reproches aux termes choisis par une publication récente dont l'auteur a essayé de corriger la terminologie de C. Sachs, sans pourtant aller jusqu'au fond du problème et en s'arrêtant à mi-chemin⁽¹⁾. Nous y rencontrons par exemple le terme de « Kesselharfe », harpe en forme de jatte ou de cuvette, dénomination qui pourrait induire en erreur quant à la grandeur de l'instrument, tout en négligeant le manche. Or, il faudra toujours englober, dans le terme que l'on compte choisir, la caisse et le manche, les deux éléments organologiques les plus importants composant la harpe, raison pour laquelle nous préférons comparer la fameuse harpe des chanteurs du Nouvel Empire à une louche.

Quelques autres termes, employés par le même auteur, ne sont pas plus heureux. C'est ainsi qu'il parle souvent d'une « Tragharfe » ou harpe portative, en dépit du fait qu'une variante de petite taille de toutes les harpes a existé, instruments facilement transportables. Le terme de « harpe plate » (Flachharfe) ne donne aucun sens et peut induire en erreur quant à la forme de la caisse⁽²⁾.

Avant de procéder à un nouvel inventaire des types de harpes connus, nous avons réuni en un tableau synoptique les diverses formes de l'ancienne classification, avec leurs termes, vue d'ensemble qui permettra de juger de l'utilité d'une terminologie unifiée, se basant sur l'aspect extérieur uniquement (fig. 7)⁽³⁾ :

⁽¹⁾ M. WEGNER, *Die Musikinstrumente des alten Orients*, Münster, 1950.

⁽²⁾ L'auteur pense d'ailleurs à la harpe assyrienne jouée horizontalement.

⁽³⁾ D'après C. SACHS (*op. cit.*) et E. BRUNNER-TRAUT, *Der Tanz im alten Ägypten* (Hamburg-Glückstadt 1938), pour les termes allemands ; A. SCHAEFFNER, *Origine des instruments de musique* (Paris, 1936), pour les termes français ; C. SACHS, *The History of Musical Instruments* (New York, 1940), F. W. GALPIN, *The Music of the Sumerians and their immediate successors, the Babylonians and Assyrians* (Cambridge, 1937) et H. G. FARMER, *The Instruments on the Tāq-i Bustān Bas-reliefs* (J.R.A.S., 1938, p. 400-403), pour les termes anglais.

- a. Bogenharfe (Sachs, Wegner) ; harpe arquée (Schaeffner) ; arched ou bow-shaped harp (Sachs, Galpin).
- b. Stützharfe (Sachs) ; Kesselharfe (Wegner) ; Schwebeharfe (Brunner-Traut).
- c. Standharfe ; footed harp (Sachs).
- d. Winkelharfe (Sachs, Wegner) ; harpe angulaire (Schaeffner) ; (vertical) angular harp (Sachs), upright harp (Galpin) ; harp with an upper sound-chest a) right-angled type, b) acute-angled type (Farmer).
- e. Schulterharfe ; shoulder harp (Sachs, Galpin) ; harpe épaulée (Schaeffner).

Quant à l'apparente diversité des harpes cintrées, plusieurs formes sont à considérer comme fondamentales. Il est superflu de classer chaque représentation d'une harpe un peu différente des autres dans une catégorie à part. On a voulu distinguer six variantes de harpes cintrées, d'après leurs tailles, mais la première catégorie de cette classification⁽¹⁾ est inspirée par un dessin erroné, le premier dessinateur n'ayant pas relevé la caisse, pourtant clairement indiquée par l'artiste égyptien. Ce faux dessin a servi de référence à maintes reprises ; il est entré, après les ouvrages de Lepsius, dans la littérature et figure dans d'innombrables études.

L'homme se serait inspiré du son de l'arc vibrant pour en faire un instrument à cordes, l'arc musical ou le pluriarc à calebasse, prenant plus tard l'aspect d'une harpe. Mais la harpe de l'Ancien Empire n'a jamais ressemblé à l'arc musical, avec son manche épais, fabriqué en bois solide. Si l'on ne semble plus douter, aujourd'hui, de la transformation de l'arc musical en harpe⁽²⁾, elle a dû s'opérer ailleurs qu'en Egypte, et on ne peut plus invoquer comme preuve pour cette hypothèse les harpes égyptiennes épousant la forme d'un arc et dépourvues de caisses. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous préférons le terme de « harpes cintrées », au lieu de « harpes arquées », ce dernier étant trop suggestif et rappelant l'hypothèse d'une descendance de l'arc musical à la harpe, inapplicable aux instruments égyptiens.

La partie centrale de la boîte, sorte de colonne vertébrale de l'instrument, forme une seule pièce avec le manche et n'est que sa continuation

⁽¹⁾ A. MATCHINSKY, *A propos de la gamme musicale égyptienne* (Publications du Musée de l'Ermitage 2, 9, 1935).

⁽²⁾ G. SACHS, *The History of Musical Instruments*, p. 80 ; A. SCHAEFFNER, *op. cit.*, p. 185 ; BALFOUR, *The Natural History of the Musical Bow*, 1899.

naturelle (fig. 8). On y ajoutait deux pièces en bois supplémentaires, sorte d'ailerons qui donnent à la caisse de résonance, dans son ensemble, cet aspect que nous lui connaissons d'après les représentations musicales. Dans aucun cas, cette modeste caisse, produisant pourtant des sons assez forts et volumineux, ne rappelle, d'après sa forme, la cale-

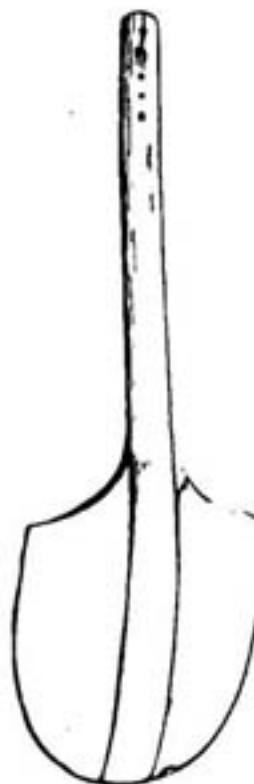


Fig. 8. Harpe cintrée en forme de pelle, de la collection de l'auteur.
Cf. H. HICKMANN, *Note sur une petite harpe en forme de bêche ou de pelle* (*Miscellanea musicologica*, V, fig. 6-8).

basse, résonateur primitif de l'arc musical. Nous ne pouvons par conséquent invoquer juste ce détail ainsi que la baguette de suspension et d'accordage, comme restes archaïsants de la harpe, prouvant son origine dans l'arc musical⁽¹⁾, surtout après avoir souligné dans plusieurs de nos publications précédentes, le degré de perfectionnement qu'avaient atteint les harpistes égyptiens dans le maniement de leurs instruments⁽²⁾.

⁽¹⁾ C. SACHS, *ibid.*, p. 93.

⁽²⁾ H. HICKMANN, *Note sur une harpe au Musée du Caire ; Sur l'accordage des instruments à cordes* (*Miscellanea musicologica* I, II) ; *Quelques nouveaux documents concernant le jeu de la harpe et l'emploi de la chironomie dans l'Egypte pharaonique* (Communication au Congrès de la Société Internationale de Musicologie à Utrecht, 1952) ; *Le jeu de la harpe dans l'Egypte ancienne* (*Diatribae Lexa*, Prague, 1952) ; *La musique polyphonique dans l'Egypte ancienne* (*Bulletin de l'Institut d'Egypte*, t. XXXIV, Le Caire 1952).

C'est d'ailleurs pourquoi il nous est difficile d'admettre l'influence de la harpe cintrée asiatique sur celle des Egyptiens, pour la seule raison que cette dernière possédant des taquets, serait donc inférieure à la première⁽¹⁾. Si on avait eu vraiment besoin de détendre complètement les cordes avant de les accorder, le problème se poserait peut-être autrement. Mais nous avons démontré que le mode d'accordage des harpes égyptiennes était infiniment plus raffiné comme il sied à un instrument développé.

Nous revenons aux scènes représentant, d'après les auteurs, des harpes sans boîte de résonance et ressemblant à un arc. Le malentendu s'explique aisément, nous l'avons dit, par certains calques et dessins ayant paru dans les publications égyptologiques anciennes. Ces curieux instruments⁽²⁾, au profil souvent complété par le dessinateur, ne correspondent à aucune des formes de harpes égyptiennes connues à ce jour⁽³⁾. Les artistes antiques se sont vus devant le problème de représenter la forme caractéristique de la boîte de la harpe, en la montrant :

- a) de face, les deux ailes visibles ;
- b) de profil et de face ;
- c) de profil, une seule aile apparaissant⁽⁴⁾.

La première manière est relativement rare (fig. 9). On y reconnaît l'instrument vu de face, sauf le manche. La seconde est plus fréquente (fig. 10) : un seul des ailerons est vu de face (cf. pl. V). Dans ces deux cas, le manche et le plan des cordes sont représentés de profil. On peut trouver enfin, dans quelques scènes musicales, des harpes dont on ne remarque qu'un seul aileron, vu de côté, l'autre disparaissant derrière la

⁽¹⁾ C. SACHS, *ibid.*, p. 92-93. Ces remarques nous semblent de toute manière trop généralisées vu que l'on peut reconnaître, dans certaines scènes musicales sumériennes, des taquets insérés au dos du manche des harpes cintrées (cf. e.a. F. W. GALPIN, *op. cit.*, pl. II, n° 4 : « Queen Shubad's Tomb, Ur ; c. 2700 B.C. ; seal impression ; University Museum, Philadelphia »).

⁽²⁾ L. D., II, pl. 36, 52, 53, 61, 74.

⁽³⁾ L. D., II, pl. 109.

⁽⁴⁾ A. MATCHINSKY, *op. cit.*, p. 15.

caisse (fig. 11). Cette façon de rendre le profil de l'instrument est surprenant et correspond peu à la technique habituelle des artistes qui veulent faire paraître généralement toutes les parties essentielles des objets, dans l'image. Nous avons été obligé pourtant de nous convaincre que ces exceptions existent. Nous devons en tout cas retenir de ces considérations qu'au moins une partie de la caisse était toujours visible. Les

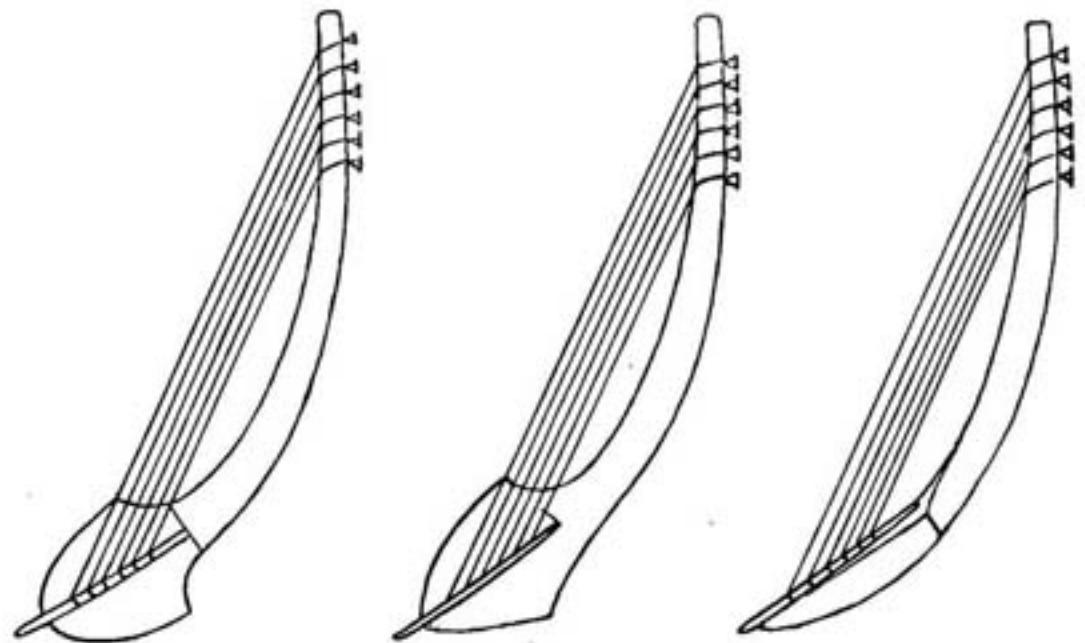


Fig. 9. Harpe cintrée, les deux ailes vues de face, manche et taquets de profil. Cf. le mastaba d'Iymery (pl. I) : la harpe à gauche.

Fig. 10. Harpe cintrée, une aile vue de face. L'autre de profil. Cf. la seconde scène musicale du mastaba d'Iymery, pl. V.

Fig. 11. Harpe cintrée vue de profil, les ailes n'étant pas visibles. Cf. pl. I, II (les harpes à droite) et IV (mastaba de Kadwa).

peintres et sculpteurs de l'Ancien Empire n'ont d'ailleurs pas toujours opté pour une seule et unique manière, et nous connaissons plusieurs scènes musicales comprenant deux harpes du même modèle, mais représentées différemment (pl. I et II).

L'instrument dans lequel on a voulu voir à tort un arc musical ou au moins une harpe très primitive et proche de ce cordophone, est employé dans un ensemble instrumental et vocal figurant dans le mastaba de Debhen, à Guizah. D'après la reproduction ancienne, dans l'ouvrage de Lepsius (fig. 12), cette harpe ne se compose apparemment que des cordes et d'un manche courbé. Elle est dépourvue d'une caisse de résonance.

Ayant le privilège de travailler sur place, nous avons pu nous rendre compte que le sculpteur a gravé les contours de l'instrument, particulièrement ceux du manche, dans la pierre des parois de ce mastaba, en creusant justement à l'emplacement où il voulait représenter le manche, et en laissant la pierre intacte à l'endroit où se trouve la caisse. Si l'on veut rendre les contours de l'instrument par un dessin schématique, en négligeant les ombres, il en résulte en effet un objet se composant d'une sorte d'arc, au développement continu, les extrémités étant reliées par

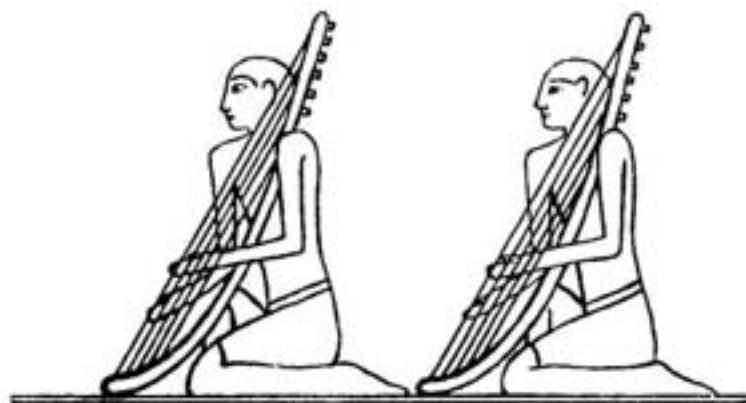


Fig. 12. Harpes cintrées de la scène musicale du mastaba de Debhen (Guizah), d'après les anciennes publications. Cf. par exemple A. MATCHINSKY, *A propos de la gamme musicale égyptienne* (Publication du Musée de l'Ermitage, 2, 9, 1935).

les cordes. La photographie mettant par contre en évidence les ombres du relief (pl. III), permet cette conclusion que les parties en ronde-bosse épargnées par le sculpteur, sont censées représenter la caisse. Il s'agit donc du modèle courant d'une harpe cintrée. Une harpe égyptienne sans boîte de résonance n'a pas existé autant que nous puissions en juger d'après les représentations des époques historiques, et une harpe préhistorique qui aurait pu correspondre à l'idée d'un instrument se rapprochant de l'ancienne arme, n'a pas encore été découverte.

Après avoir éliminé ces « harpes sans caisse », nous pouvons baser notre essai d'une nouvelle classification d'après les formes, sur un prototype d'instrument complet. La forme elle-même est toujours déterminée, par conséquent, par la boîte et le manche. Nous essaierons de puiser les termes comparatifs désignant les variantes des harpes cintrées et

angulaires dans les domaines les plus divers, mais constamment par rapport à l'aspect général des instruments.

Nous comptons parmi les harpes cintrées celles de l'Ancien Empire, d'autres apparaissant au cours des XII^e et XIII^e dynasties, enfin les différentes formes courbées du Nouvel Empire, de la Basse Epoque et du temps des Ptolémées. Les plus anciennes épousent la forme d'une bêche



Fig. 13. D'après Flinders PETRIE, *Athribis*, pl. I (Tombe de Kaemnefert, Hagarseh).



Fig. 14. Harpe cintrée en forme de cuillère, de taille moyenne. Ancien Empire.

ou d'une cuillère dont la petite boîte de résonance serait la lame. Elles ont existé en plusieurs grandeurs. La plus petite apparaît à l'époque de la IV^e dynastie. Plusieurs instruments de cette taille se sont conservés (fig. 8). Nous comprenons, d'après les traces de frottement laissées par les cordes sur le manche, près des taquets, que ces petites harpes ont été vraiment utilisées pour des exécutions musicales. Il ne s'agit donc pas de modèles de harpes ou d'instruments votifs, comme on pourrait croire si l'on voulait se fier à la seule représentation qui en existe. Cette scène se trouve dans une tombe de Hagarseh⁽¹⁾. Elle représente le défilé des servantes du défunt, avec son mobilier et des offrandes. Une des femmes

⁽¹⁾ Tombe de Kaemnefert (Flinders Petrie, *Athribis*, pl. I).

porte une très petite harpe (fig. 13) ressemblant à deux instruments semblables dont l'un a été publié par nous récemment⁽¹⁾. La seconde harpe appartient aux collections du British Museum⁽²⁾.

Un peu plus grande, la harpe du même type, mais de taille moyenne, dépasse, en hauteur, la tête du musicien accroupi de quelques centimètres. La plupart des représentations datant des V^e et VI^e dynasties montrent cette harpe qui était probablement la plus commune sous l'Ancien Empire (fig. 14)⁽³⁾. Il est à remarquer que ces instruments de petite taille et de grandeur moyenne sont assez souvent joués par des femmes⁽⁴⁾, observation que nous soulignons, vu le nombre de références erronées d'après lesquelles notre instrument n'aurait été joué que par des hommes⁽⁵⁾. La troisième variante, une très grande harpe cintrée, toujours en forme de cuillère, est réservée, par contre, aux hommes. Nous la reconnaissions dans les mastabas d'Iymery (pl. I et V), de Kadoua (pl. IV) et de Sechemnefer.

La forme de la caisse de résonance varie légèrement déjà au cours de l'Ancien Empire. Ainsi nous trouvons quelques instruments dont le bord supérieur de la caisse est droit, se terminant en deux pointes, rappelant précisément la lame d'une cuillère (fig. 37, 3b). Ces pointes disparaissent dans d'autres instruments, le bord de la caisse étant arrondi. Cette dernière épouse donc la forme d'une cuillère (fig. 15). Si nous mentionnons ces variantes qui semblent dépourvues d'intérêt musical, nous le faisons vu que ces différents types de harpes devaient engendrer, plus tard, deux nouvelles formes distinctes d'instruments. Gardant d'abord l'aspect d'une cuillère, un type intermédiaire de harpes possède la même caisse décrite, mais agrandie, allongée. La boîte épousant, après cette transformation, l'aspect d'une cuvette ovaloïde (fig. 16b) ou

⁽¹⁾ H. HICKMANN, *Note sur une petite harpe en forme de bêche ou de cuillère* (*Miscellanea musicologica*, V, Le Caire, 1949, figures 6-8).

⁽²⁾ Inv. n° 6381.

⁽³⁾ D'après une scène musicale du mastaba d'Idou (cf. H. HICKMANN, *La musique polyphonique dans l'Egypte ancienne*, op. cit., fig. 2 et 3). Cf. pl. III.

⁽⁴⁾ Mastabas de Melou et de Merérouka (Saqqârah); tombe de Pepy-nkh-hirib (Meir) et d'autres. Cf. par exemple notre pl. II.

⁽⁵⁾ C. SACHS, op. cit., p. 94 et M. WEGNER, op. cit., p. 10.

arrondie (fig. 16 a), devient le trait saillant de la harpe classique du chanteur du Nouvel Empire, la «harpe à support» («Stuhl-» ou «Stützharfe» de la terminologie de C. Sachs). Elle est, vu son «développement», une harpe cintrée de taille moyenne ou grande, sa caisse et son manche courbé forment le profil d'une sorte de louche. Elle a existé en deux

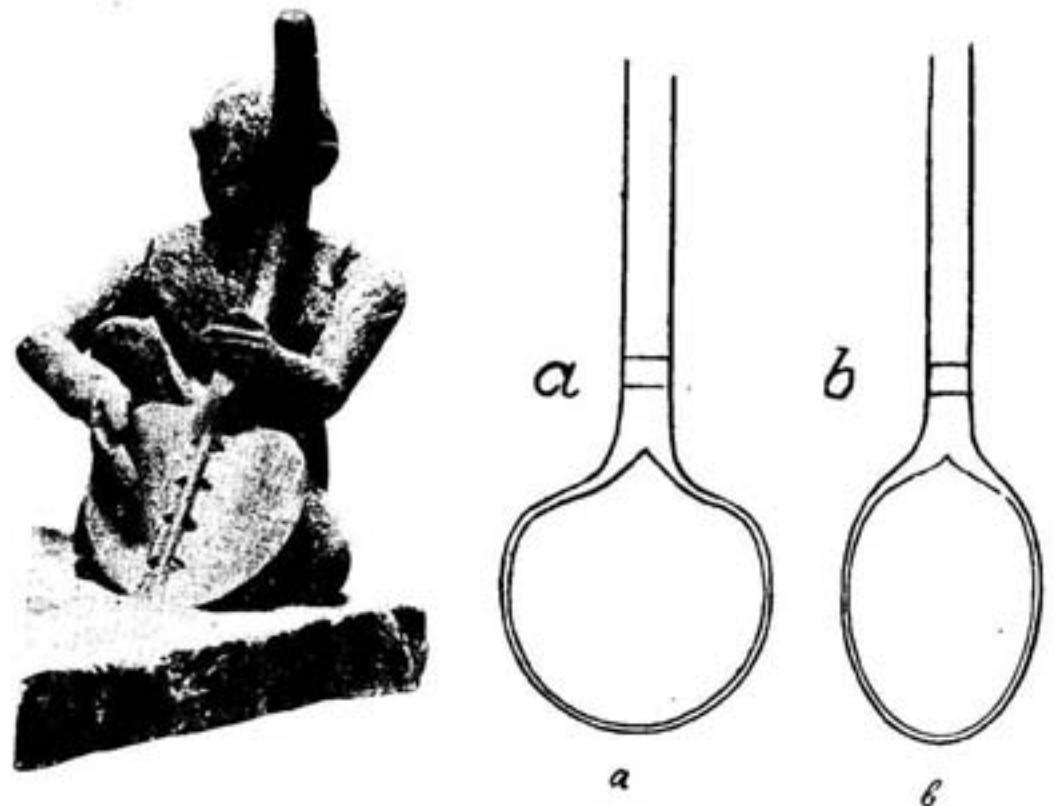


Fig. 15. Harpe cintrée de taille moyenne, d'après un groupe en bois, représentant une scène musicale (Musée du Caire, *Journal d'entrée*, n° 39130. Provenance : tombe de Saqqârah. Date : Moyen Empire.

différentes grandeurs. La harpe en forme de louche, de taille moyenne, posée sur un trépied, un tabouret ou un support spécial, maintenu en équilibre par un objet prenant souvent l'aspect d'un nœud d'Isis (fig. 3 et 17), est la plus commune, d'après le grand nombre des représentations⁽¹⁾. Le même instrument, mais de grande taille, est plus rare (pl. VI). Il est posé par terre, le support étant remplacé par un butoir rappelant ces mêmes objets que nous connaissons déjà sous l'Ancien

⁽¹⁾ H. HICKMANN, *La musique polyphonique dans l'Egypte ancienne*, fig. 4 et 5.

Empire. C'est d'ailleurs à cause de cette coïncidence qu'il s'est avéré nécessaire d'abandonner le terme de «harpe à support», les anciennes harpes cintrées pourvues de butoirs appartenant à un autre groupe que celles du Nouvel Empire.



Fig. 17. Harpe en forme de louche. D'après la scène musicale de la tombe thébaine n° 108 (fin du xv^e siècle av. J.-C.). Photo S. Schott.

Un autre type intermédiaire de harpes apparaît très tôt dans l'histoire des instruments à cordes égyptiens, probablement déjà sous l'Ancien Empire. Cette harpe cintrée en forme de pelle possède une caisse allongée. Le bord supérieur de cette dernière est droit, la naissance du manche

étant clairement marquée (fig. 18). Les harpes naviformes descendent de cette curieuse forme transitoire, notamment les grandes harpes jouées debout (« *Standharfe* ») et les « *harpes épaulées* ». Leurs caisses sont devenues longues et ressemblent à une barque, la proue correspondant au manche. Dans la grande harpe naviforme (« *footed harp* »), manche et



Fig. 18. Statuette d'un harpiste, peut-être d'un siège jouant de la harpe. Instrument intermédiaire entre la harpe en forme de pelle et la harpe naviforme (Musée du Caire. *Journal d'entrée*, n° 45685. Moyen Empire).

caisses sont deux pièces détachées et rassemblées, se confondant quelquefois dans les représentations qui indiquent pourtant régulièrement la ligne de démarcation entre caisse et manche (fig. 19). Le dos de la caisse et du manche forment en effet une seule ligne parfaitement courbée sans que la naissance du manche soit indiquée par un étranglement, un renflement ou par un autre signe extérieur quelconque, mais les ins-



Fig. 19. Musicienne jouant de la grande harpe naviforme, d'après la scène musicale de la tombe de Nakht, Thèbes (photo S. Schott). Cf. fig. 4.



Fig. 20. Petite harpe naviforme (harpe épaulée), appartenant au Musée du Caire. Cf. II. HICKMANN, *Catalogue général des antiquités du Musée du Caire. Les instruments de musique*, p. 169 et pl. CX, A-C.

truments sont toujours décorés par des dessins géométriques ou floraux à l'endroit où le manche est rajouté à la caisse (fig. 4).

L'ancien bord supérieur droit existe encore dans les petites harpes naviformes (fig. 20), les « *harpes épaulées* » de l'ancienne terminologie.

La division entre manche et boîte est très marquée, quoique ces petites harpes soient toujours fabriquées en une seule pièce. Cette ligne de séparation apparaît d'ailleurs aussi dans les représentations (fig. 5)⁽¹⁾. Les harpes qui n'en ont pas, soit d'après les documents iconographiques,



Fig. 21. Harpe cintrée en forme d'arceau. Ostracon figuré, Musée du Caire, *Journal d'entrée*, n° 69409. Provenance : Deir el-Médineh. Date : fin du Nouvel Empire. Cf. H. HICKMANN, *Les harpes de la tombe de Ramsès III*, *op. cit.*, p. 534.

soit d'après les instruments réels, ne sont plus à considérer comme « harpes épaulées ».

La différence la plus frappante entre les anciennes harpes en forme de pelle et les harpes naviformes du Nouvel Empire se manifeste dans la relation entre caisse et manche. Les anciennes harpes possédaient un manche très long et une caisse réduite. Cette dernière est au contraire quelquefois plus longue que le manche des harpes naviformes.

⁽¹⁾ *Ibidem*, fig. 6.

Nous avons réuni dans une quatrième catégorie de harpes cintrées, tous les instruments en forme d'arceau. Ils semblent descendre d'une harpe de taille moyenne, en usage à l'époque ramesside (fig. 37, 9). La boîte est indiquée simplement par un épaississement de la partie inférieure de l'instrument. Dans les esquisses de quelques ostraca, cette particularité a été tellement exagérée par les artistes qu'on ne peut plus reconnaître la naissance du manche (fig. 21). Le «développement» extérieur, ligne courbée réunissant caisse et manche, confère à l'instrument un profil semi-circulaire. Quelques harpes exceptionnellement grandes sont embellies par toutes sortes de décos symboliques et mythologiques (fig. 22 et 23).

Dernier fleuron de l'arbre généalogique des harpes cintrées égyptiennes : la harpe portative en forme de croissant, troisième variante des instruments en forme d'arceau (fig. 37, 8). Elle est particulièrement fréquente au cours de la Basse Epoque et sous les Ptolémées⁽¹⁾. C'est l'instrument des déesses et des reines. De taille réduite, on pose cette harpe sur un tabouret. Vu l'apparition tardive de cette variante de harpes, on a cru qu'il s'agissait d'un instrument de fantaisie, réminiscence des harpes cintrées de l'Ancien Empire, et on l'a même confondu avec la harpe épaulée du Nouvel Empire. Nous avons pourtant la preuve qu'il ne s'agit pas de modèles ni d'instruments de fantaisie, mais de vraies harpes d'apparat. Un bel instrument appartenant aux collections de l'« Oriental Institute » de Chicago⁽²⁾, fait partie de cette dernière variante de harpes cintrées tardives (pl. VII).

C. Sachs a souligné, dans sa publication *The History of Musical Instruments* (p. 80-81) que plusieurs prototypes de harpes angulaires ont existé dans les civilisations asiatiques antiques. Il parle notamment d'une harpe angulaire verticale, d'une autre qui est jouée horizontalement, cette dernière étant probablement plus récente que la première. Cette classification correspond à celle de H. G. Farmer, sauf que cette dernière est plus explicite quant à l'élément organologique très important de la position de la caisse. Elle s'applique à certains instruments du VII^e siècle

⁽¹⁾ MARIETTE, *Dendérah*, II, pl. 66 ; *L. D.*, V, 74 ; IV, 26 et 74 a.

⁽²⁾ Inv. n° 13642.



Fig. 22 et 23. Les harpes de la tombe de Ramses III (1198-1166). Cf. H. HICKMANN, *Miscellanea musicologica*, VII, Le Caire, 1950.



de notre ère, notamment aux harpes des bas-reliefs de Tâq-i Boustân, mais peut servir aussi aux harpes plus anciennes, avec cette distinction entre « harps with a lower sound-chest » et « harps with a upper sound-chest », ces dernières subdivisées en : a) « the right-angled type » et b) « the acute-angled type » (p. 401-402).

On n'a pas encore assez insisté sur l'existence de plusieurs sortes de



Fig. 24. Musicienne jouant de la harpe angulaire (petit modèle). Le manche, l'emplacement des taquets et des cordelettes d'accordage sont remarquablement bien représentés. Sur la main de la musicienne, l'empreinte digitale de l'artiste, auteur de cette statuette gréco-romaine. De la collection de l'auteur.

harpes angulaires en Egypte. La plus commune, et aussi la plus ancienne est celle dont la boîte verticale forme un angle droit avec le manche horizontal (fig. 2 et 24). Les instruments plus récents sont quelquefois de grande taille, mais les anciens sont toujours de taille réduite (fig. 25). Nous la reconnaissons dans certaines scènes de Tell el-Amarna⁽¹⁾ et de

⁽¹⁾ Cf. p. 314, ann. 2.

la Nécropole thébaine⁽¹⁾, dans une petite statuette supposée d'origine bittite⁽²⁾, d'après d'autres documents semblables de la Basse Epoque (fig. 26) et encore dans l'Egypte gréco-romaine et médiévale (أجنك). L'instrument est tenu de sorte que le manche se trouve en bas.

On parle généralement des harpes angulaires dont le manche



Fig. 25. Harpe angulaire portative d'après la scène musicale de la tombe de Parennefer (N. de G. DAVIES, *The Rock-Tombs of el Amarna*, Londres, 1908, t. VI, pl. VI; C. SACHS, *Die Musikinstrumente des alten Ägyptens*, fig. 99).

et la caisse forment un angle droit. Plusieurs représentations relèvent pourtant un autre aspect, l'angle étant aigu (fig. 27 et 28). Les deux variantes, à l'angle aigu ou droit, ont été souvent décorées, la partie supérieure de la caisse étant transformée en une sorte de volute, ou courbée d'une manière fort curieuse (fig. 29).

Plusieurs types d'instruments angulaires sont arrondis, dans certaines parties du manche ou de la caisse. Une harpe, découverte dans la tombe d'une reine sumérienne (fig. 30), et qui était probablement une harpe horizontale, est classée, par les divers auteurs, parmi les harpes arquées ou cintrées, à cause d'une légère courbure à la naissance du manche, quoique ce dernier forme avec la caisse un angle droit, conférant ainsi à l'instrument entier l'aspect et le profil d'une harpe angulaire. H. G. Farmer pouvait voir dans cette harpe, par conséquent, un instrument

⁽¹⁾ H. HICKMANN, *Fragment d'un instrument à cordes* (n° 69406, Musée du Caire), *Miscellanea musicologica*, IX, Le Caire, 1950, fig. 13.

⁽²⁾ FLINDERS PETRIE, *Kahun, Gurob and Hawara*, Londres, 1890, pl. XVIII, 38.



Fig. 26. Statuette d'une musicienne jouant de la harpe angulaire (British Museum, Inv. n° 48658). On date cette œuvre maintenant de la XXV^e plutôt que la XIX^e dynastie.



Fig. 27. Bas-relief découvert à Médamoud, de l'époque de Chapanoupet III. Cf. H. HICKMANN, *Quelques précurseurs égyptiens du luth court et du luth échancré* (*Miscellanea musicologica*, VI, fig. 13).



Fig. 28. Statuette en faïence représentant un musicien jouant de la harpe angulaire dont le manche et la caisse forment un angle aigu. Provenance : Toura. Date : Basse Epoque. De la collection de l'auteur.



Fig. 29. Statuette fragment, gréco-romaine représentant une harpiste. De la collection de l'auteur.

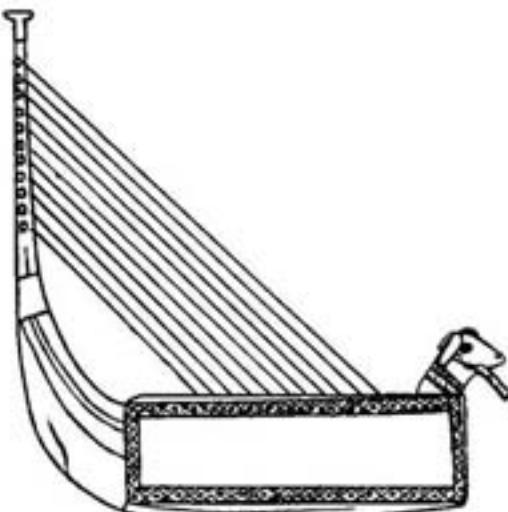


Fig. 30. Reconstruction d'une harpe sumérienne (British Museum). D'après F. W. GALPIN, *op. cit.*, pl. V. 3. Cet instrument est souvent classé comme une harpe arquée, cintrée. Manche et caisse forment pourtant un angle droit. Quoique le manche ne soit pas inséré dans la caisse, à la manière des harpes angulaires égyptiennes à l'aide d'un orifice prévu à cet effet, le profil de cette harpe sumérienne accuse nettement celui d'une harpe angulaire, avec une courbe à la naissance du manche.

apparenté aux harpes horizontales dont manche et boîte forment un angle droit (*op. cit.*, p. 401).

Une autre harpe asiatique plus récente fait évidemment partie des instruments angulaires verticaux. Nous remarquons de nouveau certaines courbures dans son profil. Cette harpe à la caisse légèrement courbée apparaît dans les scènes musicales assyriennes (fig. 31). L'Egypte antique a connu plusieurs types de harpes semblables. Elles y ont

existé jusqu'au Moyen-Âge⁽¹⁾. Dans un document tardif, un beau manuscrit enluminé de la Bibliothèque nationale du Caire, cette harpe angulaire est arrondie dans sa partie supérieure, la caisse étant embellie, par surcroît, d'une tête de faucon ou d'épervier (fig. 32)⁽²⁾. Nous avons encore à revenir sur ces curieux instruments angulaires au profil arrondi.

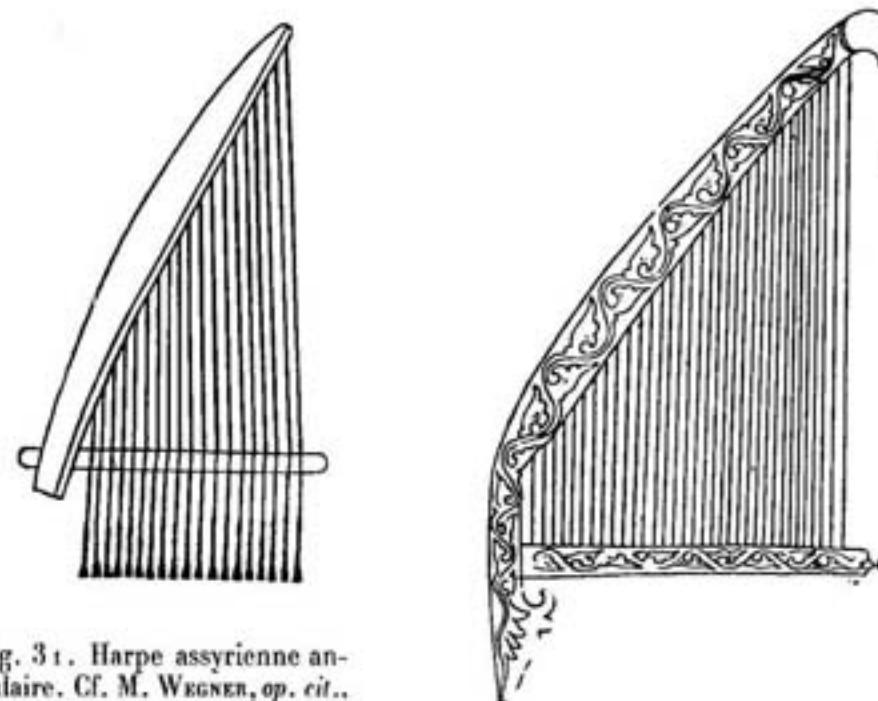


Fig. 31. Harpe assyrienne angulaire. Cf. M. WEGNER, *op. cit.*, pl. 4 a, et l'orchestre élamite, C. SACHS, *The Rise of Music in the Ancient World, East and West*, New York, 1943, pl. III.

Fig. 32. Harpe orientale médiévale.

Les petites harpes angulaires décorées par une sorte de dessin en forme de volute ou simplement au profil recourbé (fig. 29), ont pris récemment plus d'importance que l'on a voulu leur accorder jusqu'alors, grâce à la découverte d'une ancienne harpe en Angleterre, à Sutton Hoo⁽³⁾. Déposé

⁽¹⁾ Tout aussi bien en Egypte qu'en Iran (Taq-i Bustân) et dans l'Extrême-Orient.

⁽²⁾ H. G. FARMER, *The Minstrelsy of « The Arabian Nights »*, pl. 4. D'après le *Kitâb al-adwâr de Safi al-Dîn 'Abd al-Mu'mîn* (Bibl. nationale, Le Caire. Date : 1326-1327). Un voyageur français a entendu encore en 1554, quelques femmes égyptiennes jouant de cet instrument (d'après C. SACHS, *The History of Musical Instruments*, p. 259).

⁽³⁾ R. L. S. BAUCÉ-MITFORD, *The Sutton Hoo Ship Burial* (Comm. de la Royal Institution of Great Britain, du 21 octobre 1949).



Fig. 33. Harpe découverte à Sutton Hoo (Angleterre). Notre dessin a été fait d'après la photo de pl. II, A de R. L. S. BRUCE-MITFORD, *The Sutton Hoo Ship-Burial*, op. cit., p. 11. Comme l'on ne peut reconnaître dans la photo que trois trous pour les chevilles, au lieu de six, nous nous sommes contenté de ce dessin évidemment défectueux.

dans un vase en bronze, de provenance alexandrine, parmi les objets se trouvant sur une barque funéraire, ce petit instrument occidental du VII^e siècle de notre ère (fig. 33) semble apparenté à la harpe de l'Egypte gréco-romaine reproduite en figure 34, d'après sa forme⁽¹⁾, sa taille et le

⁽¹⁾ Nous parlons de l'original. Pour des raisons échappant à notre contrôle, on a reconstruit cet instrument en allongeant la partie supérieure et en ajoutant une boîte de résonance ainsi qu'une baguette faisant de cette harpe une « Rahmenharfe ». M. R. L. S. Bruce-Mitford, du British Museum, a bien voulu nous écrire, dans une lettre personnelle datée du 23 février 1953, que cette baguette ne s'explique pas par « any satisfactory direct evidence ». « It was inferred : 1) from the presence of a small wooden dowel-pin surviving at the end of the peg-arm (but this could have held some decorative fitting); 2) Because there are joints between the peg-arm and the sound-box frame, under the metal birds head plaques which could be susceptible to strain when the strings were tuned and liable

nombre des cordes, ces deux harpes étant aménagées pour six cordes. Il est curieux de constater que c'est encore au début du VII^e siècle qu'une harpe semblable décorée de volutes apparaît dans les bas-reliefs de Tâq-i Bustân⁽²⁾.

D'après quelques rares représentations, deux autres sortes de harpes angulaires ont existé dans l'Egypte ancienne. La première est composée d'un manche vertical et d'une caisse horizontale, rappelant les harpes angulaires horizontales asiatiques (fig. 35). Elle apparaît très tardivement⁽³⁾. La ressemblance de ces instruments avec la petite harpe

to yield, unless held rigid by some such device; 3) From illustrations... (cf. Galpin, *Old Instruments of Music*, pl. I).»

Quant à la courbe de la partie supérieure, M. Bruce-Mitford nous écrit : « The curvature of the original wood arm of the Sutton Hoo harp is purely accidental. The original curve was as in the reconstruction. There is not doubt about this, partly from the behaviour of the wood-grain, partly from the angle at which the peg-holes lie. It is just a question of unrolling the arm until the peg-holes come parallel with one another and at right angles to the general plane of the strings, and until the grain takes up its natural direction. »

La boîte de résonance enfin est, d'après le même savant, une reconstruction théorique se basant sur quelques fragments de bois conservés ne permettant pourtant pas des conclusions quant à la forme et aux dimensions de la caisse.

Nous communiquons ces quelques informations supplémentaires sans commentaires. Il nous semble prématuré de nous prononcer pour ou contre ces hypothèses, et il est prudent d'attendre que d'autres recherches ou peut-être d'autres découvertes nous permettent d'être plus affirmatifs que maintenant, à l'état actuel des recherches. La grande ressemblance entre ces deux types d'instruments antiques nous semble néanmoins évidente, l'emplacement de la caisse de résonance n'étant pas, d'après ce que nous avons constaté précédemment, d'une importance aussi absolue qu'on l'a cru jusqu'alors, les mêmes types d'instruments étant employés dans une position horizontale et verticale. Quant à l'interprétation de la partie recourbée, seule la découverte d'un instrument égyptien de ce type pourra nous renseigner si la structure du bois peut être invoquée pour reconstruire la forme primitive de cette courbe. Il semble en tout cas difficile d'admettre que le bois ancien et sec puisse se courber d'une façon si prononcée et prendre une forme aussi déterminée.

⁽²⁾ H. G. FARMER, *The Instruments of Music on the Tâq-i Bustân Bas-Reliefs* (J. R. A. S., juillet 1938, p. 401 et 406, pl. I, 3).

⁽³⁾ L. D., V, 75.

horizontale des Assyriens est en effet frappante⁽¹⁾; elle mérite d'être signalée au même titre que celle avec la harpe persane «van» («vann» en arabe)⁽²⁾.

La seconde ressemble déjà à la harpe moderne, le manche étant inséré

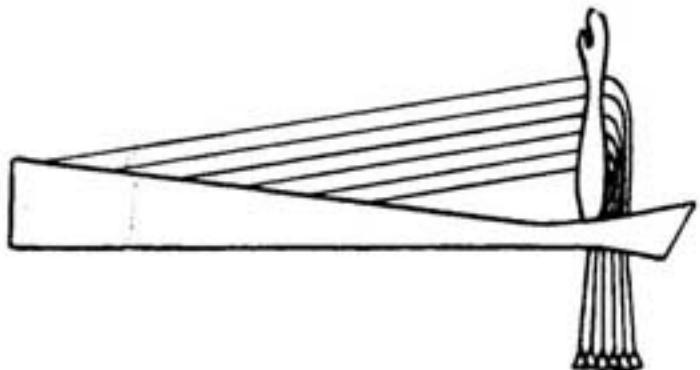


Fig. 35. Harpe angulaire verticale. D'après une scène musicale assyrienne, cf. M. WEGNER, *op. cit.*, pl. 4 b.

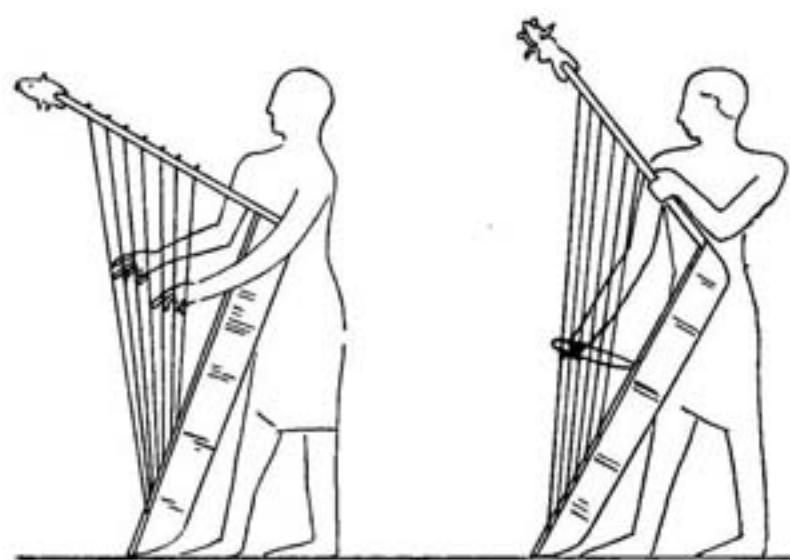


Fig. 36. Deux grandes harpes angulaires. D'après une scène musicale du temple de Kawa.

au sommet de la caisse verticale. Elle est représentée dans une scène musicale du temple de Kawa (fig. 36). Nous signalons d'ailleurs qu'une des harpes est jouée avec un plectre. On a essayé récemment de classer

⁽¹⁾ A. SCHAEFFNER, *op. cit.*, pl. XXII; M. WEGNER, *op. cit.*, pl. 4 b.

⁽²⁾ H. G. FARMER, *op. cit.*, p. 401 et 406, pl. I, 1.

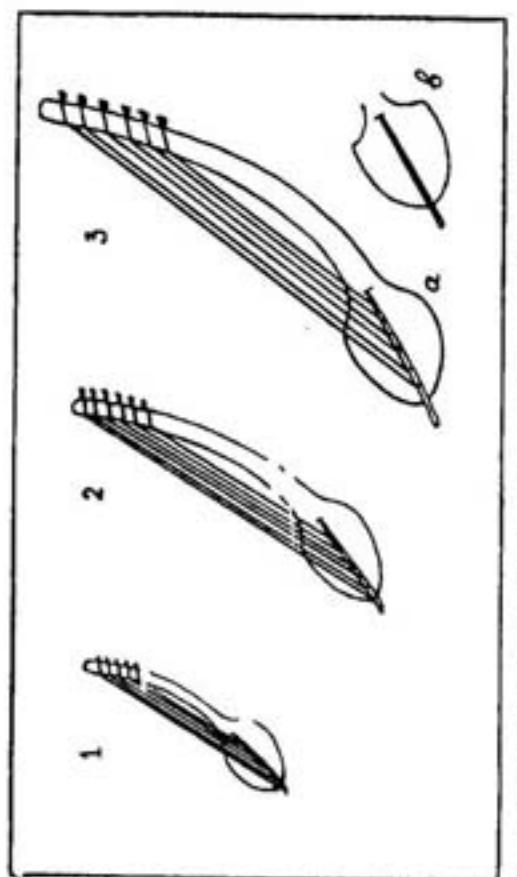
les harpes asiatiques d'après l'exécution avec et sans plectre, le jeu du plectre étant réservé seulement aux harpes horizontales⁽¹⁾. Quoique découverte sur le sol égyptien, la scène musicale montrant le jeu au plectre d'une harpe angulaire verticale va à l'encontre de cet essai de classification.

Un dernier instrument égyptien reste à mentionner, le rare spécimen d'une harpe triangulaire (fig. 37, 18). La caisse forme la base de l'instrument, deux manches (au lieu d'un seul) les côtés d'un triangle équilatéral. Il s'agit donc d'une harpe portative dont le plan des cordes est encadré par deux baguettes formant les manches de cet instrument rare, tel qu'il apparaît dans une statuette phallique en calcaire, appartenant aux collections du Dr Mohamed Mustafa.

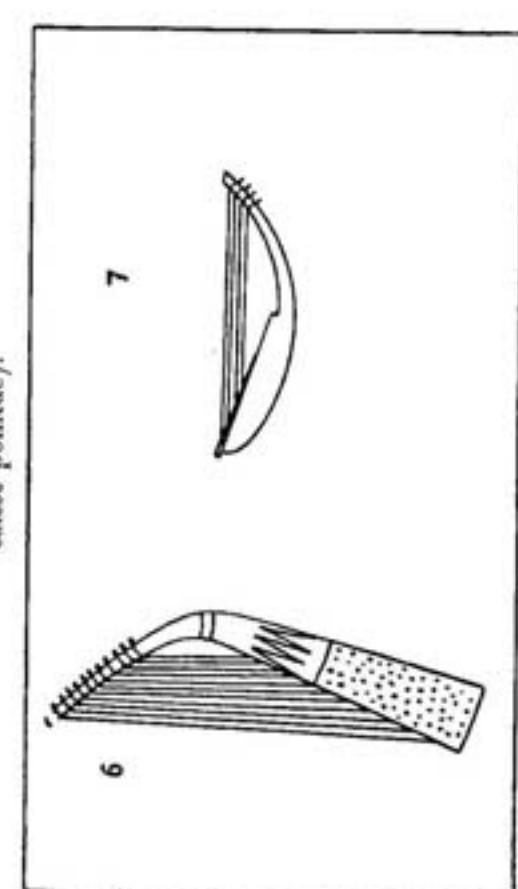
La vue d'ensemble de toutes les formes de harpes cintrées et angulaires que nous communiquons ici (fig. 37), représente le résumé de notre essai d'une nouvelle classification des harpes égyptiennes. Elle élimine, d'après ce qui a été précédemment dit, certaines formes reconnues comme erronées, et elle ajoute d'autres nouvellement découvertes. La comparaison des termes choisis pour déterminer les différentes catégories d'instruments, avec ceux de l'ancienne classification, donnera, nous l'espérons, une idée précise de la multitude des formes, mais aussi du principe de notre procédé, s'appuyant uniquement sur les données morphologiques des objets eux-mêmes.

Quelques considérations historiques nous permettront de situer cette multitude de formes et de variantes dans l'histoire générale de la harpe. Nous avons déjà souligné qu'une harpe cintrée rappelant l'ancien arc musical n'a pas existé en Egypte, d'après les documents dont nous disposons à l'état actuel des recherches. La harpe en forme de pelle est en outre tellement caractéristique que nous croyons y voir une création indépendante des artisans égyptiens, malgré le terme *ben-t*, nom dont nous avons encore à parler. Si l'on veut rattacher la harpe de l'Ancien Empire à un instrument asiatique importé en Egypte au cours des deux premières

⁽¹⁾ MARCELLE DUCHESNE-GUILLEMIN, *La harpe en Asie occidentale ancienne* (*Revue d'Assyriologie*, XXXIV, 1937, citée d'après C. SACUS, *The History of Musical Instruments*, p. 79).



En forme de louche : 4. Petite harpe. 5. Instrument de grande taille.



En forme d'arcœu : 8. Petite harpe en forme de croissant. 9. Instrument de taille moyenne. 10. Grande harpe.

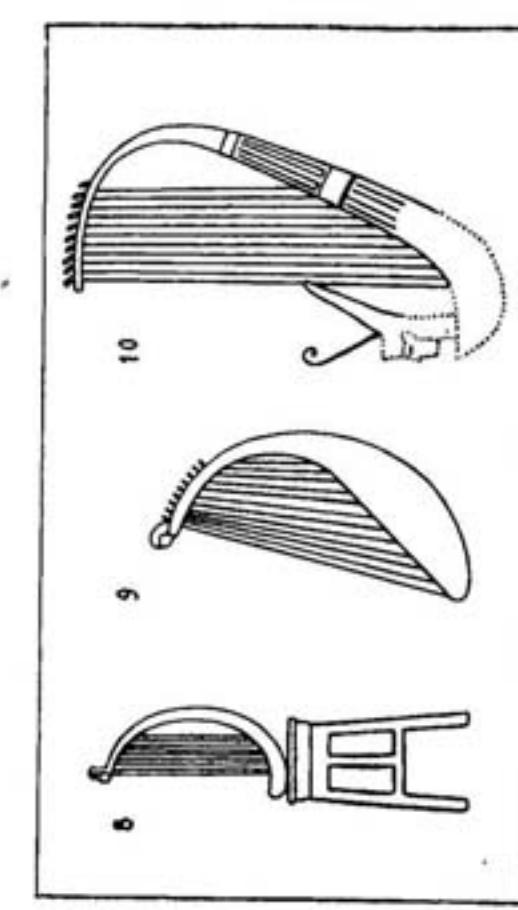
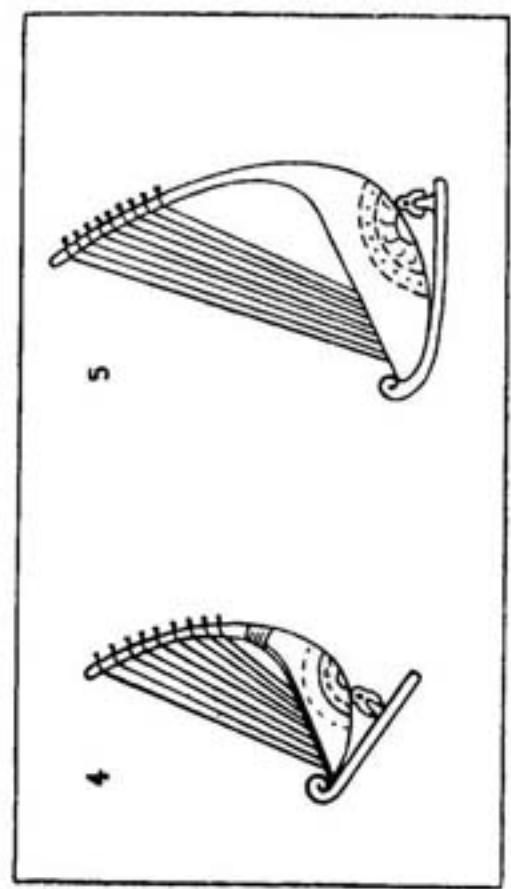


Fig. 37 A. Harpes cintrees (courbe hyperbolique).

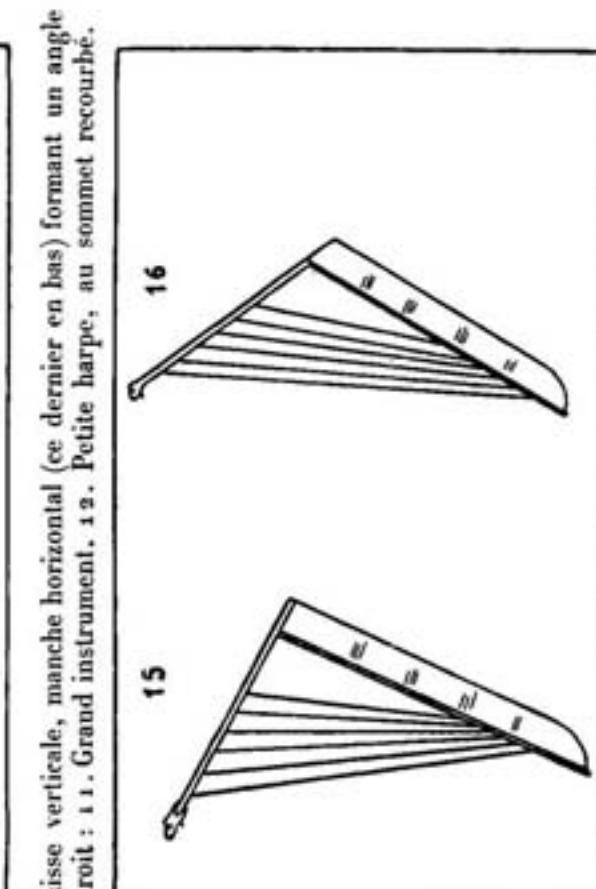
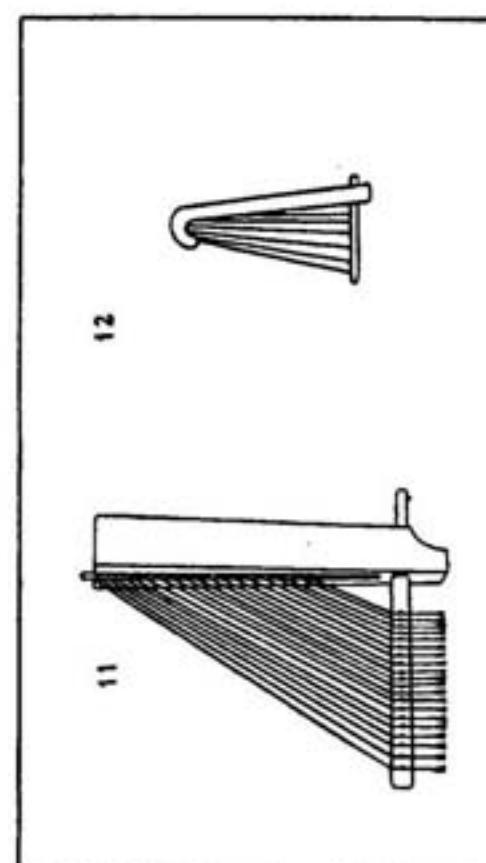


Fig. 37 B. Harpes angulaires (à profil brisé).

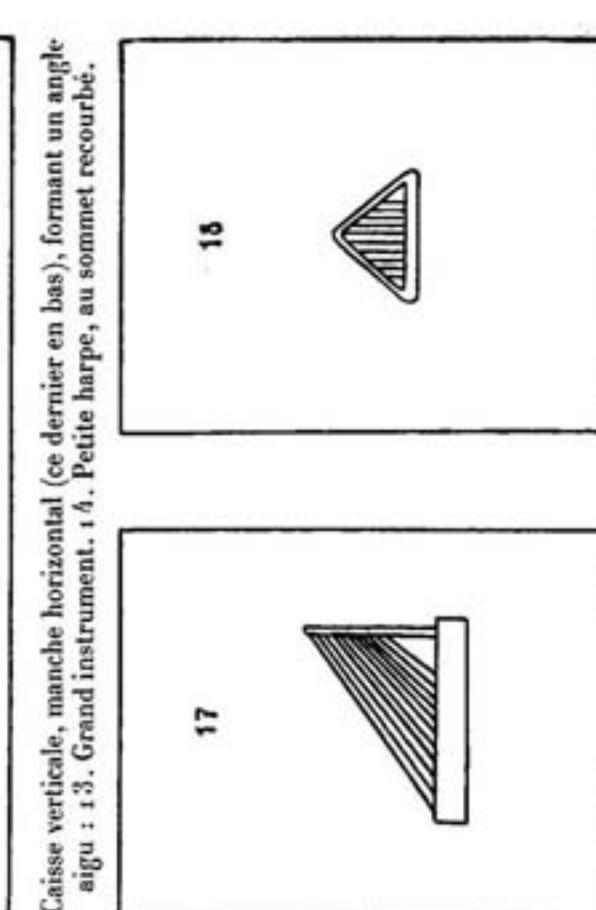
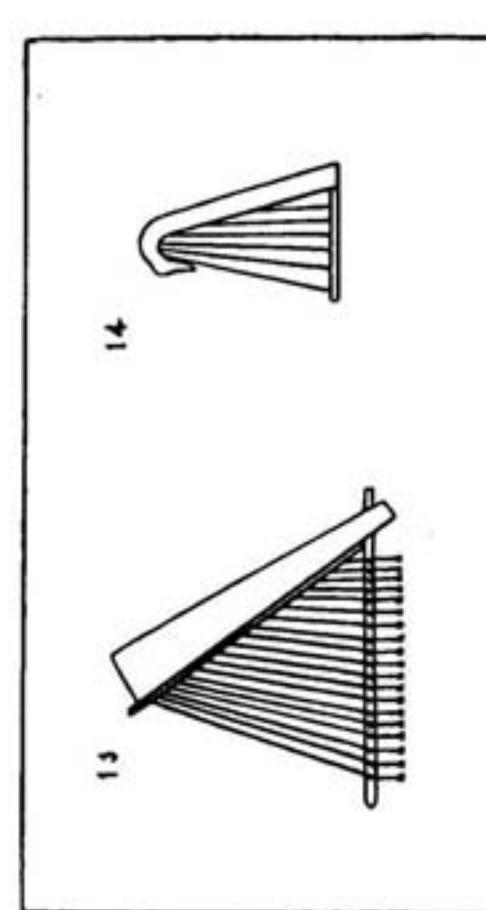


Fig. 37 B. Harpes angulaires (à profil brisé).

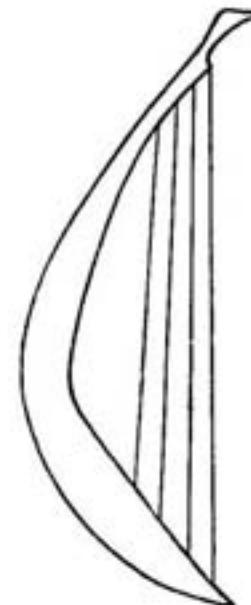


Fig. 38. Harpe sumérienne.
D'après F. W. GALPIN, *op. cit.*, pl. V, 4.

assez complexe de manipulations techniques⁽¹⁾ qui ne donnent aucunement l'impression d'« archaïsmes », mais témoignent, au contraire, d'un niveau élevé du jeu et de la facture des harpes. Nous ne devons pas oublier, en outre, que ces harpes asiatiques très anciennes n'ont jamais eu de suite, dans leur pays d'origine. On admet que les Sumériens n'ont connu que ce prototype très simple de « vertical arched harps »⁽²⁾, les instruments des époques suivantes étant des harpes angulaires. Elles ressemblent d'ailleurs beaucoup plus aux harpes égyptiennes du Nouvel Empire qu'aux instruments en forme de pelle, d'après leur forme. Si l'on veut interpréter les instruments sumériens comme harpes cintrées, on doit aussi admettre l'absence d'une caisse de résonance développée, tandis qu'on

⁽¹⁾ E. OTTO, *Ein Beitrag zur Deutung der ägyptischen Vor- und Frühgeschichte (Die Welt des Orients*, 1952, 6, p. 450 et 453).

⁽²⁾ C. SACHS, *op. cit.*, p. 80.

⁽³⁾ *Op. cit.*, p. 92-93.

⁽⁴⁾ Cf. p. 318, ann. 2.

⁽⁵⁾ C. SACHS, *op. cit.*, p. 80.

n'a pas hésité à reconnaître dans la harpe égyptienne en forme de pelle, jugée plus récente et même moins développée, une caisse imitant, dit-on, l'ancienne calebasse stylisée. Nous n'avons, par contre, jamais entrevu de harpes dont la caisse ressemblerait à une calebasse, même stylisée. Elles sont toujours composées de trois parties plates et d'une forme générale trop caractérisée pour être confondue avec celle d'une calebasse.

Les parties inférieures des harpes sumériennes sont un peu épaissies, autant que l'on puisse en juger d'après les représentations quelquefois très sommaires. Cet épaissement demande une explication. Ne serait-ce pas là l'indication qu'il s'agit plutôt d'une harpe primitive angulaire, au profil arrondi ? Nous nous rendons compte que cette hypothèse va à l'encontre de tout ce qui a été écrit à propos de ces instruments⁽¹⁾, mais le fait que ces prétendues harpes cintrées sumériennes n'ont jamais été suivies par une autre forme de harpe cintrée asiatique, nous a toujours rendu sceptique quant à la juste interprétation de ces images.

Un manuscrit du XIV^e siècle que nous venons de mentionner, contient comme illustration l'image d'une harpe (الحنك) évidemment angulaire. La forme de la caisse est curieusement arrondie, comme si celle-ci se composait de deux sections (fig. 32). Le profil, vu dans l'ensemble, prend l'aspect d'une ligne courbée, surtout si on se l'imagine sculpté dans la pierre. Devons-nous voir dans cette particularité l'explication des harpes angulaires, mais arrondies des Assyriens (fig. 31), et même des dessins et bas-reliefs rudimentaires sumériens montrant des harpes quasi-cintrées ?⁽²⁾ C. Sachs a souligné cette forme caractéristique des harpes assyriennes et l'inclinaison de leurs boîtes verticales (« oben nach vorn geneigter Schallkörper »)⁽³⁾, et d'autres auteurs mentionnent inconsciemment la forme d'un « triangle ouvert » (open triangle) des harpes sumériennes⁽⁴⁾ que l'on suppose cintrées, quoique le terme « triangle » s'applique davantage à une harpe angulaire. Nous nous demandons si ce n'est pas par

⁽¹⁾ Cf. p. 316, ann. 3 ; p. 317, ann. 2 ; p. 339, ann. 1.

⁽²⁾ M. WEGNER, *op. cit.*, fig. 2 ; H. SCHÄFER-W. ANDRAE, *Die Kunst des alten Orients*, Berlin, 1925, fig. 475 a.

⁽³⁾ *Real-Lexikon der Musikinstrumente*, Berlin 1913, p. 177 b.

⁽⁴⁾ F. W. GALPIN, *op. cit.*, p. 26. Aussi C. Sachs parle de « vertical arched harp with its nearly angular curve » (*The History of Musical Instruments*, p. 152).

habitude que nous voyons dans les harpes sumériennes des harpes cintrées. Les dessins réunis en figure 39 rappellent les originaux, interprétés comme des harpes cintrées (a) ou comme des harpes angulaires au profil arrondi. Vu que la partie essentielle de l'instrument est souvent couverte par le bras de l'exécutant, l'interprétation correcte est difficile. La petite statuette de figure 40, représentant une musicienne jouant indiscutablement une harpe angulaire, indique pourtant certains arrondissemens du



Fig. 39. A gauche : harpe sumérienne, d'après une scène musicale appartenant à l'University Oriental Institute, Chicago (F. W. GALPIN, *op. cit.*, pl. V, 4). A droite : harpe sumérienne, d'après une scène musicale appartenant à l'University Museum, Philadelphia. Au centre : d'après une scène musicale sumérienne appartenant au Irak-Museum, Bagdad (H. SCHÄFER-W. ANDRAE, *op. cit.*, p. 475 a) :

- a) interprétation ronde ou arquée ;
- b) interprétation angulaire.

profil de l'instrument qui rendent la confusion possible. La terre cuite gréco-romaine suivante représentant un singe jouant de la harpe, est peut-être encore plus instructive. La patte de l'animal couvrant l'angle formé par le manche et la boîte de l'instrument, il nous serait difficile de déterminer à quelle catégorie cet instrument appartient, si nous ne savions pas qu'il s'agissait effectivement d'une harpe angulaire (fig. 41).

Seule la « harpe épaulée », parmi les instruments naviformes, semble se rapprocher, d'après sa forme et sa boîte horizontale, de certains instruments à cordes identifiés comme harpes arquées horizontales



Fig. 40. Statuette en calcaire (Musée du Caire, n° 490). Cf. L. BORCHARDT, *Statuen*, II, pl. 82; E. BRUNNER-TRAUT, *Der Tanz im alten Ägypten*, Glückstadt-Hamburg, 1938, p. 63 (14). D'après ce dernier auteur, la statuette ne date pas du Moyen Empire, mais plutôt du début du Nouvel Empire.

Fig. 41. Statuette d'un singe jouant de la harpe angulaire. (Musée du Caire, n° 32840 du *Catal. gén.*). Provenance : Mit Rahineh. Date : Epoque gréco-romaine.

(fig. 42) ⁽¹⁾. Mais il sied, d'après nos impressions, de ne pas vouloir dépasser les limites naturelles d'une classification qui s'applique aux instruments de musique orientaux. La petite harpe naviforme est si étroitement apparentée à la grande harpe de la même famille que nous ne

⁽¹⁾ On n'a pas encore réussi à dater avec certitude ce document. Après son *Geist und Werden der Musikanstrumente* (Berlin, 1929), dans lequel C. Sachs donne encore l'ancienne date (3300 av. J.-C.), le même auteur l'a réduite à 3000, dans son livre plus récent : *The History of Musical Instruments* (p. 80). Se basant sur une communication de M. A. Moortgat, M. Wegner descend encore davantage (2650 av. J.-C.). Cf. *Die Musikanstrumente des alten Orients*, p. 61, 21.

On peut se demander de nouveau, si les instruments sumériens étaient vraiment des harpes arquées. Le fait que seuls les Sumériens les aient connues et qu'elles aient, plus tard, complètement disparu (C. SACHS, *The History of Musical Instruments*,



Fig. 42. Harpes sumériennes, d'après une scène musicale sur un vase (Bismaya. Musée d'Istanbul). Cf. F. W. GALPIN, *op. cit.*, pl. V, 1 ; C. SACHS, *The History of Musical Instruments*, p. 80 et M. WEGNER, *op. cit.*, fig. 4 (le dessin de cette dernière publication n'est pas correcte). Ces curieux instruments ressemblent vaguement aux harpes arquées portatives, utilisées dans l'Inde ancienne, où elles apparaissent depuis le II^e siècle avant notre ère seulement (C. MARCEL-DUROIS, *op. cit.*, pl. XIII, 1 et p. 81).

pouvons en faire une catégorie à part. Le petit instrument, plus maniable que le grand, était posé sur l'épaule ou ailleurs, sans que nous soyons obligés d'y voir une harpe horizontale. Nous connaissons par sur-

p. 80), dans les civilisations asiatiques, nous a déjà suggéré notre hypothèse qu'il s'agit, quant aux harpes verticales, en réalité d'instruments angulaires dont la partie supérieure serait légèrement courbée, vers le côté où le manche est inséré. Les instruments du vase de Bismaya ressemblent évidemment aux harpes cintrées connues. La question se pose néanmoins de savoir s'il ne s'agit pas simplement d'une variante de la harpe angulaire horizontale au manche recourbé (fig. 30), ce dernier formant exceptionnellement, une ligne mi-circulaire. Si quelques nouvelles découvertes confirmaient cette hypothèse, il faudrait réviser la classification des harpes asiatiques. Il n'y aurait plus, dans ce cas, quatre sortes (les harpes « arquées », verticales et horizontales, et les harpes angulaires, verticales et horizontales), mais deux seulement. Il est vrai que ces harpes angulaires, horizontales ou verticales, seraient à subdiviser en deux variantes : celle au manche inséré dans la caisse et formant avec elle un angle droit, et l'autre, où le manche forme avec la caisse d'abord un angle droit, puis une courbe plus ou moins prononcée. L'Egypte serait par conséquent le pays d'origine des harpes cintrées, les civilisations asiatiques auraient donné naissance aux harpes angulaires.

croît quelques représentations montrant le musicien avec cette petite harpe *dans le bras*, tenue ni horizontalement, ni verticalement, mais obliquement (fig. 43). Le fait de la position horizontale ne peut donc être invoqué comme preuve de sa parenté avec les harpes horizontales asia-



Fig. 43. Luthiste et musicienne jouant de la petite harpe naviforme, détail d'une scène musicale se trouvant dans la tombe thébaine n° 17 (fin du XV^e siècle).

tiques. La scène musicale de figure 43 ainsi que la suivante (fig. 44) montrent d'ailleurs que ces harpes portatives ne sont pas toujours tenues sur l'épaule, un argument en plus contre le choix du terme de « harpe épaulée ».

Quant aux dates de sa courte existence dans la vie musicale de l'Egypte pharaonique, plusieurs indications erronées se trouvent comme références dans les publications spécialisées. Contrairement à ce qu'on a dit, elle est inconnue au Moyen Empire⁽¹⁾. On a découvert, lors des fouilles à Béni

⁽¹⁾ C. SACHS, *Geist und Werden der Musikinstrumente*, p. 157 ; *The History of Musical Instruments*, p. 94.

Hassan, une petite harpe naviforme à quatre cordes⁽¹⁾, mais cette indication de la provenance ne suffit pas pour fixer avec précision la date de l'instrument. M. Garstang nous a d'ailleurs très aimablement communiqué par lettre que les objets trouvés dans cette tombe appartenaient à plusieurs couches historiques différentes. Notre petite harpe appartient définitivement à la XVIII^e dynastie, et elle apparaît pour la première fois dans une tombe datant du règne de Thoutmosis III⁽²⁾. Après sa disparition sous Thoutmosis IV, nous n'en trouvons plus de traces en Egypte, contrairement à C. Sachs affirmant qu'elle a encore existé dans l'Egypte gréco-romaine. Aucun document ne confirme cette hypothèse, et il s'agit évidemment d'une méprise confondant les harpes en forme de croissant avec les « harpes épaulées » plus anciennes. Ces dernières descendent très probablement en ligne directe de la grande harpe naviforme. Nous croyons avoir trouvé un instrument intermédiaire du type d'une harpe jouée debout, mais de petite taille, représentée dans la tombe thébaine n° 81. L'instrument n'a qu'un nombre de cordes très restreint. Il est appuyé par terre et joué debout, malgré sa petite taille. La représentation ainsi que la tombe sont datées de l'époque d'Aménophis I (1557-1530). Cette forme intermédiaire de petite harpe naviforme serait donc en effet antérieure aux instruments portatifs apparaissant, dans leur forme définitive, sous Thoutmosis III.

Nous pourrions appliquer aux harpes en forme d'arceau de grande et de petite taille, les mêmes observations faites à propos des harpes cintrées en général. Elles pourraient descendre des instruments verticaux sumériens (fig. 39) si nous pouvions nous fier aux représentations dont nous avons déjà mis en doute l'exacte interprétation⁽³⁾.

Quant aux grandes harpes naviformes, nous ne pouvons pas non plus parler d'une parenté avec une des formes de harpes asiatiques. Leur apparition en Egypte après la domination des Hyksos ne peut pas constituer en soi une preuve scientifique pour leur origine asiatique.

⁽¹⁾ H. SMITH, *The World's Earliest Music*, Londres, 1904, p. 288.

⁽²⁾ Une seule tombe thébaine de la XVII^e dynastie contient la représentation d'une harpe naviforme portative, mais la date est douteuse (*Tombe de Sithathor*, cf. FLINDERS PETRIE, *Qurnah*, p. 11).

⁽³⁾ Cf. p. 343 et p. 345, ann. 1.

On a beaucoup insisté sur le fait que les musiciens sumériens ont donné le nom à la harpe cintrée égyptienne. Il ne s'agit peut-être pas de la migration d'un instrument, mais de celle d'une dénomination, si nous n'avons pas à faire à un terme puisé dans la source commune des langues hamito-sémitiques d'un répertoire de mots dont celui-ci fait partie. Le mot PAN ou BAN pour arc, plus tard pour harpe, étant peut-être à l'origine de  , est d'ailleurs équivoque dans ce sens que plusieurs sortes d'arcs ont existé. Nous rappelons à tout hasard l'arc

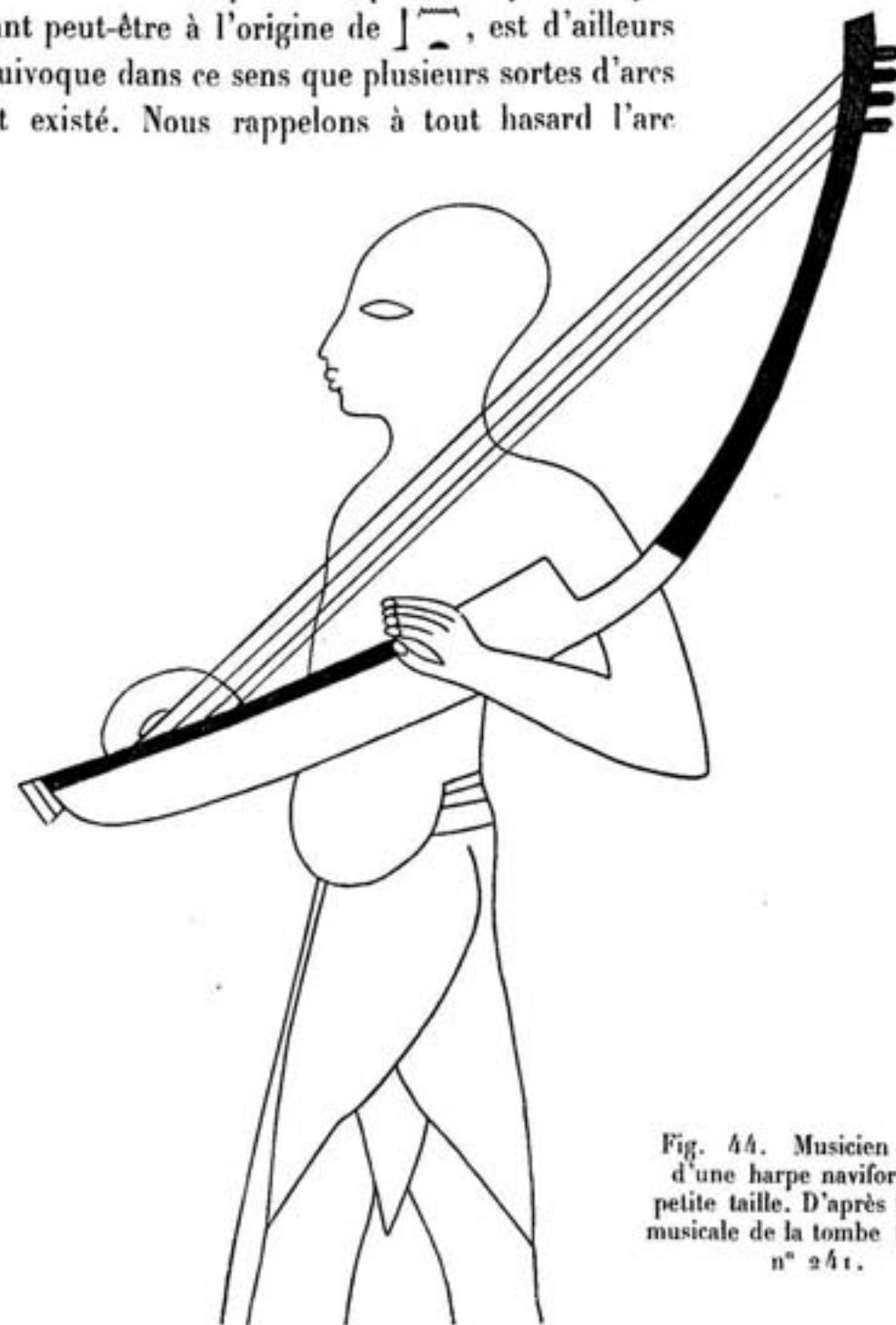


Fig. 44. Musicien jouant d'une harpe naviforme de petite taille. D'après la scène musicale de la tombe thébaine n° 241.

asiatique ne formant pas un demi-cercle parfait. Il est par surcroît souvent décoré d'une tête de canard ou d'oie (fig. 45)⁽¹⁾, rappelant par conséquent à plusieurs points de vue davantage la harpe angulaire que la harpe cintrée⁽²⁾.

La harpe angulaire verticale des civilisations antiques asiatiques est à



Fig. 45. H. SCHÄFER-W. ANDRAE, *Die Kunst des alten Orients*, op. cit., p. 556 (guerrier du roi Sargon II, Paris, Louvre). Cf. *ibidem*, p. 537.

l'origine, dit-on, du même type d'instrument apparaissant plus tard en Egypte. Il en est probablement ainsi quoiqu'elle ait pris, dans la Vallée du Nil, un aspect nouveau. Mais aussi les harpes asiatiques se sont trans-

⁽¹⁾ Cf. aussi H. SCHÄFER-W. ANDRAE, *Die Kunst des alten Orients*, fig. 537. Sur la tête de canard ou d'oie comme décoration des instruments à cordes, cf. H. HICKMANN, *Fragment d'un instrument à cordes (Miscellanea musicologica*, IX).

⁽²⁾ Cf. F. W. GALPIN, op. cit., p. 82 (ban, pan).

formées. Nous les trouvons dans les orchestres assyriens (fig. 31) où elles ont pris encore une autre forme pressentant déjà l'iran-arabe et les harpes de l'Extrême-Orient datant des premiers siècles de notre ère.

En résumant ces quelques nouvelles données que nous venons d'ex-

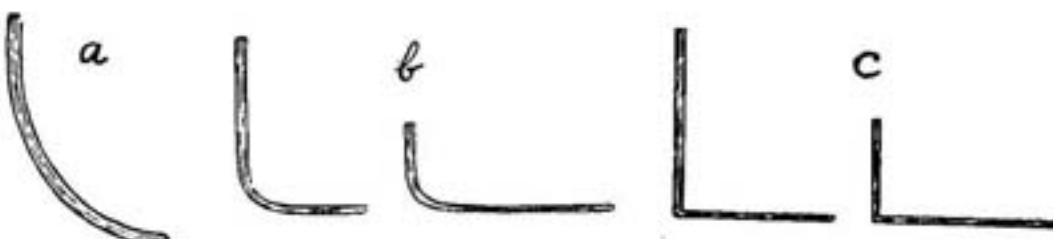


Fig. 46. Dessins schématiques de harpes cintrées et de harpes angulaires, au profil arrondi ou brisé.

poser, nous proposons de distinguer en définitive quatre prototypes de harpes antiques :

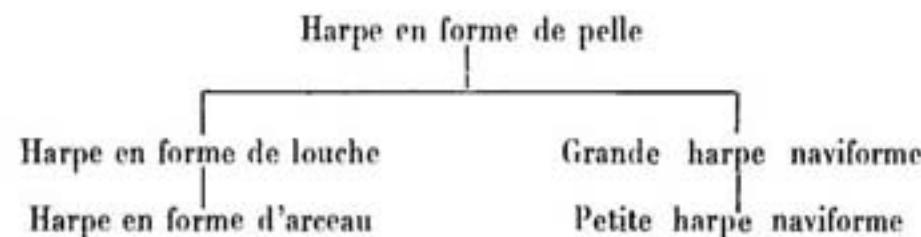
1. la harpe cintrée, le profil épousant la forme d'un arc au développement régulier (à forme hyperbolique) ;
2. la harpe angulaire, arrondie au sommet de l'angle ;
3. la harpe angulaire, à la ligne brisée ;
4. la harpe triangulaire.

La harpe cintrée ou « Flachbogenharfe » (fig. 46 a) nous semble d'origine égyptienne. Inspirée peut-être par l'image de l'arc ou de l'arc musical, dont elle imite la forme, elle ne leur est pas apparentée, d'après les documents dont nous disposons⁽¹⁾. Cette harpe cintrée n'a été jouée qu'en position verticale, la seule exception, la petite harpe naviforme, n'étant tenue sur l'épaule qu'occasionnellement. Nous avons vu qu'une de ces petites harpes était tenue verticalement, plusieurs autres obliquement, et seulement un certain nombre horizontalement⁽²⁾.

⁽¹⁾ Déjà F. W. GALPIN (op. cit., p. 82) avait douté, pour d'autres raisons, qu'une telle parenté ait existé.

⁽²⁾ C'est en somme le procédé du violoniste moderne utilisant son instrument, pendant de longs passages joués en « pizzicato », comme une guitare en le tenant sous le bras.

La harpe cintrée la plus ancienne est celle en forme de pelle. Elle a produit, plus tard, deux variantes dont la première est devenue la harpe des chanteurs du Nouvel Empire (la harpe en forme de louche), la seconde, la grande harpe naviforme, jouée debout. Ces dernières variantes ont engendré les divers types en forme d'arceau et la petite harpe naviforme. Tous les instruments intermédiaires de ces différentes transformations sont connus. En admettant ainsi l'origine égyptienne de la harpe cintrée en forme de pelle, toutes les autres formes sont également égyptiennes.



La harpe angulaire au profil arrondi ou «Knickbogenharfe» est d'origine sumérienne. Elle est probablement apparentée à l'arc musical. Elle a existé depuis le début en deux variantes, horizontale et verticale (fig. 46 b). D'après leur profil, ces harpes sont angulaires, caisse et manche formant un angle droit et arrondi, le manche étant plus ou moins courbé, soit à sa naissance, près de la caisse, soit dans sa partie supérieure.

Ge type de harpe jouée verticalement apparaît pour la première fois dans quelques représentations sumériennes⁽¹⁾. Les caisses sont indiquées sommairement par un épaissement de la partie *inférieure*. Le nombre des cordes est généralement de quatre. On reconnaît quelquefois des taquets dorsaux (fig. 47).

Nous ne pouvons dire si cette harpe a seulement existé chez les Sumé-

riens⁽²⁾ ou si elle a survécu en se confondant, plus tard, avec les harpes angulaires verticales à la caisse recourbée.

La harpe du même type, mais jouée horizontalement, est légèrement courbée dans la partie du manche se trouvant près de la caisse (fig. 30) ou dans la partie supérieure du manche (fig. 49).

Au cours de l'évolution lente de cette forme de harpes, les instruments



Fig. 47. Cf. p. 319, ann. 1 et p. 352, ann. 1 (F. W. GALPIN, *op. cit.*, pl. II, 4).

ressemblent quelquefois, d'après leur profil, à certains types égyptiens. Il sied néanmoins de distinguer clairement les différences assez marquantes qui résultent du développement indépendant des harpes asiatiques et égyptiennes, chacune suivant son chemin d'après ses propres lois. À part cette ressemblance, une harpe de ce type n'a pas existé en Egypte⁽³⁾, mais s'est répandue vers l'Est, car on la trouve déjà très tôt aux Indes, aux époques les plus reculées de l'histoire⁽⁴⁾. Dans l'intention

⁽¹⁾ F. W. GALPIN, *op. cit.*, pl. V, 4 (Stone slab, Khaflage; c. 3000 B. C.; University Oriental Institute, Chicago) et H. SCHÄFER-W. ANDRAE, *Die Kunst des alten Orients*, p. 475 (Gipssteinrelief aus Chafadschi, Baghdad, Irak-Museum). F. W. GALPIN, *ibidem*, pl. V, 5 (from an archaic seal, Ur; c. 2800 B. C.; University Museum Philadelphia) et pl. II, 4 (Queen Shubad's Tomb, Ur; c. 2700 B. C.; University Museum Philadelphia). Cf. nos figures 38, 39 et 47.

⁽²⁾ C. SACHS, *The History of Musical Instruments*, p. 80.

⁽³⁾ A l'exception de L. D., V, 74 (probablement une faute du dessinateur).

⁽⁴⁾ La harpe comme signe pictographique, cf. F. W. GALPIN, *op. cit.*, p. 81 et C. SACHS, *ibid.*, p. 152. Sur la ressemblance des harpes égyptiennes en forme de louche et certaines harpes sumériennes, cf. p. 24.

de prouver l'influence sumérienne dans la vie musicale égyptienne, on a même essayé de revenir sur le dessin erroné d'un objet rappelant vaguement une harpe à trois (*sic*) cordes, suspendue au mât d'un des bateaux de la reine Hatchepsout⁽¹⁾. Or, dans ce cas aussi, il s'agit de la fausse interprétation d'un document iconographique. L'objet en question n'est pas une harpe.

Tout comme pour les harpes naviformes égyptiennes, nous doutons aussi quant aux instruments sumériens que la subdivision en instruments verticaux et horizontaux corresponde à une donnée organologique ou morphologique importante justifiant cette classification. La caisse se trouvant de toute manière en bas, il était facile pour le musicien de tenir l'instrument horizontalement ou verticalement à volonté.

Quant aux harpes angulaires, elles ont existé réellement en deux variantes, verticales et horizontales (fig. 46 c). Les instruments verticaux descendent d'un prototype asiatique représenté dans une statuette appartenant au Musée d'Istanbul⁽²⁾, datant de l'an 1900 approximativement⁽³⁾. Disparaissant des scènes musicales presque complètement, on les remarque par contre de plus en plus fréquemment dans les représentations égyptiennes. Mais les harpes angulaires verticales ont survécu en Asie sous forme d'une variante possédant une caisse au profil légèrement courbé. Elle apparaît pour la première fois au XII^e siècle avant notre ère, dans un orchestre élamite⁽⁴⁾, devient fréquente dans les scènes musicales assyriennes (VII^e siècle)⁽⁵⁾ où elle possède déjà plus de 20 cordes, et se retrouve encore plus tard en Egypte (fig. 29 et 34), sous forme d'une harpe angulaire à la caisse recourbée. Devenue, par la suite, la harpe iranienne par excellence, elle est répandue, en partant de ce centre, jusqu'en Syrie, Turquie, Arabie et Espagne, vers l'Est en direc-

⁽¹⁾ F. W. GALPIN, *op. cit.*, p. 81. Cf. A. ERMAN, *L'Egypte des Pharaons*, Paris, 1952, fig. 44.

⁽²⁾ F. W. GALPIN, *op. cit.*, pl. VI, 6.

⁽³⁾ Cf. aussi C. SACHS, *Geist und Werden der Musikinstrumente*, p. 158, mentionnant une statuette babylonienne de la fin du 3^e millénaire, appartenant au Vorderasiatischen Museum, Berlin.

⁽⁴⁾ C. SACHS, *Geist und Werden der Musikinstrumente*, pl. 21, n° 147.

⁽⁵⁾ F. W. GALPIN, *op. cit.*, pl. VI, 8.

tion de l'Afghanistan, le Turkestan, la Chine, le Japon et la Corée⁽¹⁾. Elle revient en Egypte comme instrument de provenance iranienne, sous le nom de *اجنک* (fig. 32). Elle y était encore utilisée au cours du XVI^e siècle de notre ère⁽²⁾.

Nous avons mentionné déjà ailleurs que cet instrument descend peut-être des harpes sumériennes verticales épousant la forme d'un angle arrondi.

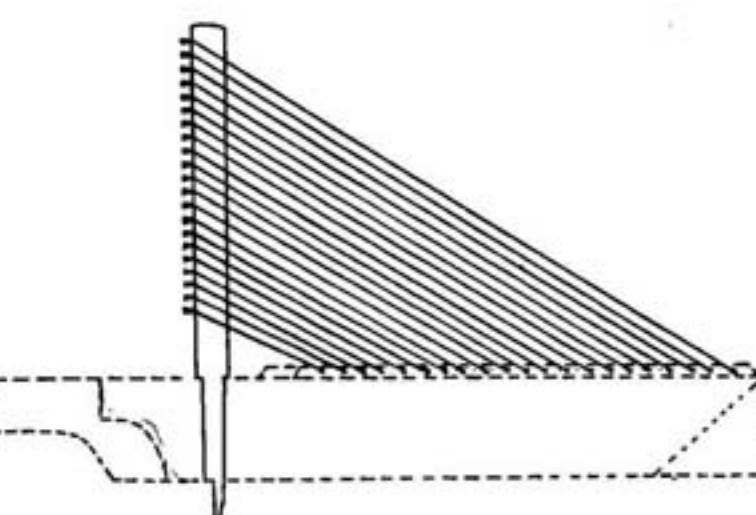


Fig. 48. Essai de reconstruction théorique d'une harpe horizontale, d'après le manche de harpe n° 69413 (Musée du Caire).

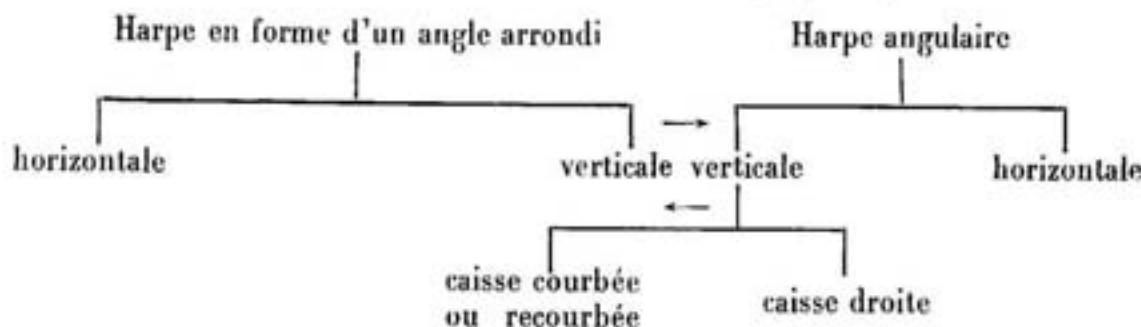
La harpe angulaire horizontale formant un vrai angle droit apparaît au 2^e millénaire⁽³⁾. Elle aussi a existé en Egypte (fig. 37, 17), aux

⁽¹⁾ F. W. GALPIN, *op. cit.*, p. 30 et C. SACHS, *Geist und Werden der Musikinstrumente*, p. 159. Connue en Chine déjà sous le règne de l'empereur Ling (167-189), au plus tard au cours du IV^e siècle, elle y a gardé encore l'ancien nom iranien (*kung hu, de čank*). Cf. C. SACHS, *The History of Musical Instruments*, p. 219; *Musik in Geschichte und Gegenwart*, pl. 39, 2; A. SCHAEFFNER, *op. cit.*, pl. XXI, 1. La harpe angulaire apparaît dans l'Inde seulement au cours de l'époque indo-musulmane, à partir du XVII^e siècle (C. MARCEL-DUBOIS, *Les instruments de musique de l'Inde ancienne*, Paris, 1941, p. 87), la harpe cintrée par contre déjà au II^e siècle avant notre ère, peut-être même beaucoup plus tôt (cf. p. 353, ann. 3). Sur le rayonnement des prototypes cintrés et angulaires des harpes égyptiennes, cf. C. SACHS, *Handbuch der Musikinstrumentenkunde*, Leipzig, 1930, p. 236.

⁽²⁾ Cf. p. 335, ann. 2.

⁽³⁾ Cf. F. W. GALPIN, *op. cit.*, pl. VI, 4 (Nippur Plaque; c. 2000 B. C.; University Museum, Philadelphia), C. SACHS, *Geist und Werden der Musikinstrumente*, p. 157 (*Obelisk des Königs Assurnasipal*; Brit. Mus., XI^e siècle) et d'autres représentations d'après des bas-reliefs assyriens et élamites.

époques tardives. Un bel exemplaire de ce type d'instrument est conservé au Musée de Florence⁽¹⁾. Le manche de harpe n° 69413, décrite dans notre *Catalogue général des instruments de musique du Musée du Caire*, a fait probablement aussi partie d'une harpe semblable, si nous pouvons nous fier à notre essai de reconstruction (fig. 48).



Un instrument d'origine étrangère est probablement la harpe triangulaire⁽²⁾. Elle apparaît pour la première fois aux Cyclades, à une époque correspondant approximativement au Moyen Empire égyptien (fig. 49). Nous ne saurions expliquer pourquoi cette représentation est toujours interprétée comme celle d'une harpe cintrée⁽³⁾. Son rayonnement va d'une part jusqu'en Asie septentrionale⁽⁴⁾, de l'autre, probablement par l'intermédiaire de l'Egypte gréco-romaine, jusqu'en Europe. Cette petite harpe des Cyclades dans laquelle C. Sachs voit encore dans son *Real-Lexikon der Musikinstrumente*⁽⁵⁾ une «Rahmenharfe» (scil. triangulaire), trouve sa réplique dans un petit instrument apparaissant dans une statuette égyptienne tardive, et à partir du VIII^e siècle de notre ère, dans les harpes occidentales⁽⁶⁾. Comment et quand ce contact s'est

⁽¹⁾ F. W. GALPIN, *op. cit.*, pl. VI, 5. Sur les survivances des harpes angulaires horizontales cf. C. SACHS, *Geist und Werden der Musikinstrumente*, p. 158 (harpe découverte dans une tombe sarmate de la Crimée, et d'autres instruments semblables chez les Géorgiens).

⁽²⁾ Contrairement à M. Wegner, il ne s'agit pas, bien entendu, d'une harpe cintrée, exportée d'Egypte, au cours de l'Ancien Empire, aux Cyclades.

⁽³⁾ C. SACHS, *The History of Musical Instruments*, p. 135.

⁽⁴⁾ F. W. GALPIN, *op. cit.*, pl. XII, 13 (harpe des Ostyakes).

⁽⁵⁾ P. 392 b.

⁽⁶⁾ C. SACHS, *Handbuch der Musikinstrumentenkunde*, p. 238, et *The History of Musical Instruments*, p. 263.

établi, nous ne le savons pas de façon précise, mais nous rappelons l'apparente ressemblance de certaines harpes égyptiennes tardives (fig. 34) avec la harpe de Sutton Hoo, déposée, au cours du VII^e siècle, dans un vase de provenance *alexandrine* dans une barque funéraire, quelque part en Angleterre. Ces contacts commerciaux ou culturels ont donc existé



Fig. 49. Harpe triangulaire des Cyclades.

et il serait inutile de les nier. Ils nous ont donné deux formes de harpes, celle d'un instrument angulaire dont le sommet est recourbé, harpe très répandue dans l'Egypte gréco-romaine, et l'autre d'un instrument qui devait devenir, plus tard, la harpe de l'orchestre occidental. Cette dernière ne serait donc pas une invention celtique⁽¹⁾, mais bien plus ancienne.

Nous avons mentionné l'apparente similitude des harpes en forme de louche des chanteurs égyptiens du Nouvel Empire et des harpes sumériennes en forme d'angle arrondi. Ces dernières étaient probablement

⁽¹⁾ H. PANUM, citée d'après O. ANDERSON, *The Bowed-Harp*, Londres, 1930, p. 269. Cf. aussi F. W. GALPIN, p. 83.

construites en une seule pièce quoiqu'il soit matériellement impossible de contrôler cette hypothèse. Nous pouvons interpréter ces curieux dessins différemment, en y retrouvant les profils des harpes angulaires ou des instruments au profil arrondi (les figures 50 et 51 *a, b* correspondant aux originaux de figure 39, sorte d'interprétation libre). Nous ne pouvons donc pas nier une certaine ressemblance de ces instruments avec les harpes en forme de louche quoique ces dernières ne descendent pas

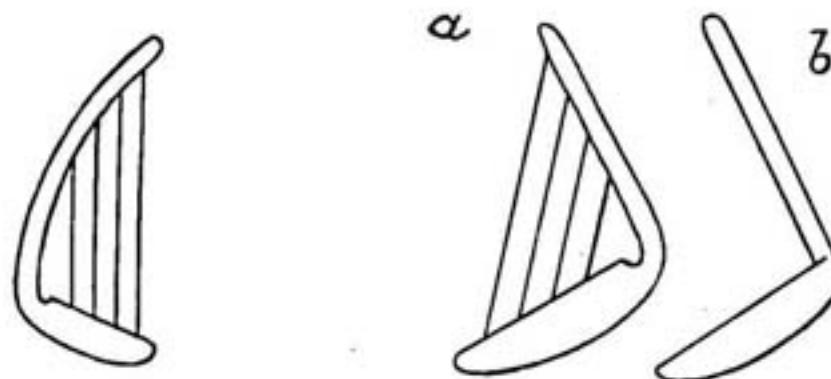


Fig. 50. Interprétation libre d'une des harpes représentées en figure 39.

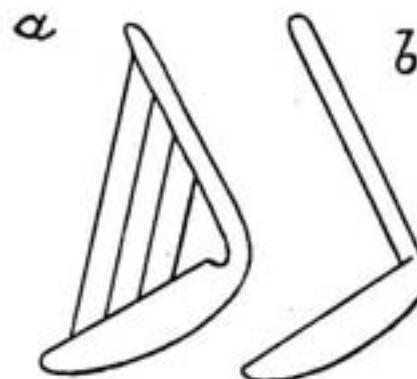


Fig. 51. Interprétations libres d'une des harpes représentées en figure 39.

d'un prototype étranger, mais d'une harpe intermédiaire résultant de la transformation d'une harpe en forme de pelle, par l'élargissement de la boîte, transformation qui a eu lieu probablement vers la fin de l'Ancien Empire ou plus tard. Les harpes égyptiennes épousant la forme d'une grande louche, sont donc des harpes cintrées, mais nous soulignons qu'elles sont toujours sculptées en une seule pièce de bois, comme d'ailleurs aussi les petites harpes naviformes (fig. 52). Il faut croire qu'on choisissait un tronc d'arbre avec une branche particulièrement épaisse et ressemblant vaguement au profil d'une harpe. On sculptait, par la suite, cette pièce de bois, la boîte correspondant à la tranche de bois découpée du tronc d'arbre primitif. Les cercles de l'aubier, décoration naturelle, ont probablement inspiré les artistes d'embellir les fonds de caisse, plus tard, par quelques dessins circulaires (fig. 3 et 37, 4). Les pièces de bois épousant précisément la forme caractéristique d'une harpe, étant relativement rares, et vu les pertes considérables en déchets de toutes sortes, au cours du travail, il est compréhensible que la harpe

représentait une certaine valeur, objet précieux et rare. Nous nous expliquons par ce fait, que les inscriptions mentionnent avec soin toutes les harpes offertes par un roi à un temple, don précieux dont nous comprenons dorénavant toute la valeur.

La popularité de la harpe est probablement la raison de la grande variété des formes, poussée par l'artisanat égyptien tellement loin que nous devons admettre l'existence de certaines formes intermédiaires,

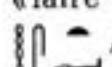
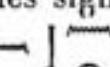


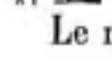
Fig. 52. Petite harpe naviforme n° 69403 (H. HICKMANN, *Catal. gén. des instruments de musique du Musée du Caire*, pl. CV).

difficiles à ranger parmi les types de n'importe quelle classification. Nous mentionnons l'extraordinaire harpe achetée par Monsieur Wilde, à Louxor, et se trouvant maintenant au Musée de Berne, instrument auquel nous comptons consacrer prochainement une étude spéciale. Nous ajoutons enfin la curieuse harpe, peinte sur une stèle funéraire appartenant au Musée du Caire (fig. 53). Faisant partie au premier abord des harpes cintrées, l'instrument épouse la forme et l'aspect d'une harpe angulaire, par surcroît de la variété relativement rare des instruments dont le manche vertical se trouve en haut.

Le terme pour harpe est depuis l'Ancien Empire **حَرْبَة**, avec ou sans le déterminatif **د**, au pluriel **حَرْبَات** - **حَرْبَات**⁽¹⁾. « Jouer de la harpe » est exprimé par le verbe pour frapper (cf. ضرب **الْمُوَدَّد** en arabe) **لَنْتَ** **حَرْبَة**

⁽¹⁾ Deir el-Gebrâwi, 1, 8 **حَرْبَة** est rare. Autre déterminatif pour harpe : **حَرْبَة**.

et «chanter avec l'accompagnement de la harpe» ou mieux, «faire des signes chironomiques à signification mélodique, pour la harpe  ou  ⁽¹⁾.

Le mot  dérive peut-être de la même racine que le mot sumérien pour arc ⁽²⁾. Il fait probablement partie d'un répertoire de mots qui représentent un fond sémito-hamitique commun. On doit son existence en Egypte au contact de sa population avec les habitants sémitiques

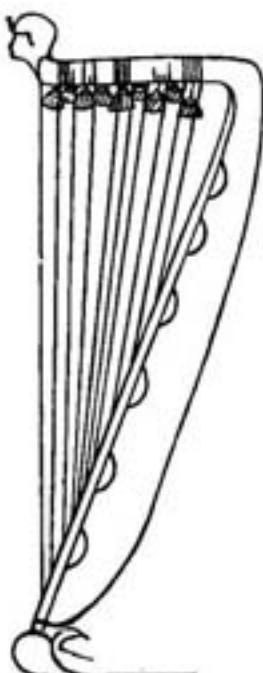


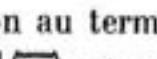
Fig. 53. Harpe représentée sur la stèle cintrée en bois ayant appartenu à Haroudja, chef des musiciens d'Amon (Musée du Caire, *Journal d'Entrée*, n° 65756. Provenance : tombe thébaine n° 367. Cf. A. FAKHRY, *Tomb of Paser (Annales du Service des Antiquités*, LXIII, pl. XXXVII).

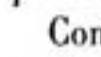
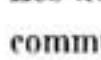
de la partie Nord-Est du Delta, contact qui a eu lieu sous les deux premières dynasties (cf. p. 342, ann. 1). Il est donc difficile de parler d'une «importation» asiatique du terme, à plus forte raison de l'instrument lui-même. Il est appliqué en Egypte à la harpe en forme de pelle et à celle en forme de louche. Dans une inscription de l'époque de Thoutmosis III, l'image de cette dernière apparaît comme déterminatif du mot

⁽¹⁾ On lit aussi , ,   (cf. P. MONTET, *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, p. 361).

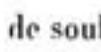
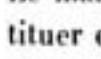
⁽²⁾ L. D., II, 61 ou Deshasheh pl. XII. La préposition  mise devant un substantif : «à», «pour» (LEFEBVRE, *Grammaire*, p. 241).

⁽³⁾ *gīš ban*, *gīš pan* (arc). Cf. égyptien *iwn-t* (une sorte d'arc) et *iwn-ty* (sorte de musicienne sacrée), d'après E. KOLARI, *op. cit.*, p. 59. Nous ne manquons pas

bn-t ⁽¹⁾. Bien que certaines inscriptions tardives l'appliquent à toute autre sorte de harpe et même à la lyre, moins par extension que par mégarde, les textes s'en servent en règle générale d'une manière fort précise, en opposition au terme de  ⁽²⁾.

Comme la harpe  est considérée à raison la plus ancienne, attribuée aux musiciens sacrés des temples et à l'élite des chanteurs aveugles, elle prend le caractère d'un objet sacré. Les harpes en forme de pelle sont jouées lors des concerts funéraires de l'Ancien Empire, et ce sont les harpes en forme de louche, décorées d'ornements à signification mythologique, qui sont offertes comme dons votifs aux temples des dieux. Les deux sortes de harpes ont donc leurs attaches aux choses sacrées en commun. Elles sont connues par conséquent, par le même terme ().

Nous ne connaissons pas de harpe cintrée copte. L'influence du triangle grec a dû estomper le souvenir des harpes anciennes égyptiennes, et si le terme se transforme en **κοινη**, **κοινη** ou **ογκινη** ⁽³⁾, il s'applique probablement à une harpe angulaire ⁽⁴⁾. Il a survécu en dehors de l'Egypte, car nous le retrouvons aux Indes, où il est devenu le terme pour l'instrument à cordes le plus populaire, la *vīṇā* ⁽⁵⁾.

de souligner que cette étymologie n'a jamais été définitivement admise (F. W. GALPIN, *op. cit.*, p. 28) et ne représente qu'une seule possibilité parmi beaucoup d'autres. D'après l'avis éclairé du prof. E. Otto qui a bien voulu nous renseigner à ce propos, le mot  peut être d'origine purement égyptienne, aucune raison d'ordre historique, étymologique ou égyptologique s'opposant à cette hypothèse. Le manque de représentations musicales mentionnant la harpe ne peut pas constituer en soi une preuve pour l'hypothèse que la harpe n'aurait pas existé en Egypte, avant la IV^e dynastie. On se demande alors à quelle époque le mot équivalent de  serait venu en Egypte, au cours du second contact, sous les deux premières dynasties, ou encore plus tôt (E. OTTO, *Ein Beitrag zur Deutung der ägyptischen Vor- und Frühgeschichte, Die Welt des Orients*, 1952, p. 450).

⁽¹⁾ K. SETHE, *Urkunden der XVIII^e Dyn.*, III, 46.

⁽²⁾ Pap. Leyde, 1, 32, 3, 28. Cf. A. H. GARDINER, *The Admonitions of an Egyptian Sage* (pap. Leyde, 344 recto).

⁽³⁾ W. E. CRUM, *A Coptic Dictionary*, p. 40 a.

⁽⁴⁾ Tebouni est une forme dérivant du même terme.

⁽⁵⁾ C. SACHS, *Die Musikinstrumente Indiens und Indonesiens*, p. 140; *Die altägyptischen Namen der Harfe* (Festschrift für H. Kretzschmar, 1918, p. 127):

L'autre terme pour la harpe (𓀃𓀃𓀃) existe depuis le Moyen Empire⁽¹⁾. Son apparition coïncide donc avec celle de certaines nouvelles formes de cet instrument ayant enrichi les orchestres égyptiens. Le musicien, dorénavant en présence de plusieurs types de harpes, a nécessairement essayé de les distinguer les unes des autres. D'après C. Sachs⁽²⁾, on se serait alors rappelé d'un terme populaire existant depuis toujours mais refoulé en faveur du mot 𓀃, en l'employant pour les harpes cintrées et en réservant 𓀃 aux nouvelles harpes.

Il est incontestable que le terme *dzédzy* (*jéyj, jéjo*)⁽³⁾, *zeze*⁽⁴⁾, *dzedze* ou *żeżi*⁽⁵⁾ se retrouve un peu partout dans le folklore musical africain ; il désigne toujours un cordophone primitif. Mais ce fait ne prouve pas que ce terme soit plus ancien que 𓀃 ; il pourrait tout aussi bien dériver d'un terme tardif que les Égyptiens ont connu eux-mêmes à une époque plutôt récente.

La réduplication de la racine dans la formation de thèmes verbaux à signification intensive⁽⁶⁾ est une indication de parenté de l'égyptien avec les autres langues africaines, à l'exclusion du sémitique. Ce fait semble donc appuyer l'hypothèse de C. Sachs⁽⁷⁾. Le terme *dʒdʒ-t* pour «harpe» serait d'après toutes ces données un apport linguistique africain, relativement récent, terme que l'on aurait appliqué à un instrument également récent.

C'est donc aux harpes naviformes qu'il faut se référer. Quelques formes intermédiaires, aux caisses agrandies, semblent exister déjà au Moyen Empire, et les scènes du Nouvel Empire montrent la grande harpe

H. HICKMANN, *Quelques considérations sur les rapports entre l'art copte et les Indes* (Semaine égyptienne, XXIII, 3-4, p. 30, en marge d'une publication par H. Zaloscer).

⁽¹⁾ *Wörterbuch* V, 533.

⁽²⁾ *Die Namen der altägyptischen Musikinstrumente* (Zeitschrift für Musikwissenschaft I, 5, p. 267).

⁽³⁾ C. SACHS, *Les instruments de musique de Madagascar*, p. 47.

⁽⁴⁾ C. SACHS, *Real-Lexikon der Musikinstrumente*, p. 430 a.

⁽⁵⁾ C. SACHS, *Die altägyptischen Namen der Harfe*, op. cit.

⁽⁶⁾ LEFEBVRE, *Grammaire*, p. 3.

⁽⁷⁾ Cf. *dʒdʒ* («la tête»), *dʒdʒ-t* («cour de justice»), *dʒ-t* («la main»). Cf. sumérien *zag-sal* (« gloire »), autre terme poétique pour la harpe.

naviforme perfectionnée, jouée par des musiciennes, coïncidences qui cadrent avec l'historique du terme.

Nous expliquons le choix du même mot⁽¹⁾ pour les grandes harpes représentées dans la tombe de Ramsès III par le fait que la grande harpe en forme d'arceau devait apparaître aux Égyptiens comme la continuation de la grande harpe naviforme. Les deux sont jouées debout, disposent d'une caisse agrandie et d'un nombre de cordes augmenté. La grande harpe naviforme est déjà rare sous la XIX^e dynastie, tandis que les nouvelles harpes arrondies, en forme d'arceau, prennent sa place. Elles sont souvent décorées d'une tête royale, détail qui fait pencher M. S. Schott vers une autre explication du terme *dʒdʒ-t* devenant, *par proposito*, celui de la harpe entière⁽²⁾. Jouées par les chanteurs aveugles, elles se rattachent musicalement aux harpes en forme de louche. Le nouveau terme 𓀃 leur est resté. La harpe la plus petite de cette catégorie est par conséquent connue comme *d* (harpe en forme de croissant).⁽³⁾

La harpe angulaire est mentionnée dans les inscriptions tardives comme 𓀃 ou 𓀃—⁽⁴⁾ ; il faut croire que les Coptes pensaient également à un instrument angulaire en employant les termes 𓀃, 𓀃 ou 𓀃. Athénée parle du *τριγωνον*⁽⁵⁾ ; ce terme s'appliquait à la fois aux harpes formant un vrai triangle⁽⁶⁾ et aux harpes angulaires *πολύχορδα και παναρμόνια*, qui étaient de loin les plus répandues.

Une inscription de Médamoud mentionne 𓀃—⁽⁷⁾. Il s'agit bien d'une harpe angulaire dont le manche et la caisse forment un angle aigu. Le terme 𓀃 est généralement réservé au jeu du sistre, mais s'applique ici au jeu de la harpe angulaire⁽⁸⁾.

⁽¹⁾ H. HICKMANN, *Miscellanea musicologica* VII, pl. I et II.

⁽²⁾ Cf. p. 362, ann. 7.

⁽³⁾ C. SACHS, *Die Musikinstrumente des alten Ägyptens*, p. 67.

⁽⁴⁾ C. SACHS, *History of Musical Instruments*, p. 95 ; MACADAM, *The Temples of Kawa I, The Inscriptions*, pl. 5/6, 3/4.

⁽⁵⁾ IV, 175 ; 182-183 ; XIV, 635-638.

⁽⁶⁾ C. SACHS, *Real-Lexikon der Musikinstrumente*, p. 392 b.

⁽⁷⁾ É. DRIOTON, *Rapport sur les fouilles de Médamoud* (1926). Les inscriptions, p. 25.

⁽⁸⁾ L'image de la harpe angulaire apparaît une autre fois dans une inscription de Dendérah ; cf. MARIETTE, *Dendérah III*, pl. 69 b.

H. G. Farmer propose enfin le terme arabe « van » ou « vann » pour une harpe angulaire du VIII^e siècle qui ressemble à l'instrument représenté à Ouâdi as-Sofra (caisse horizontale, manche vertical)⁽¹⁾, vocable qui descend de nouveau de  ou de BAN(PAN)⁽²⁾.

Quelques passages d'Athènéa mentionnent des instruments difficiles à identifier. La « sambuca »⁽³⁾ ou *σαμβύκη* est supposée être un instrument de forme triangulaire, avec quatre cordes, au son aigu (*δέσμοιογγονεῖναι μουσικὸν ὅργανον*)⁽⁴⁾. D'après d'autres sources, il s'agit d'un instrument employé par les femmes⁽⁵⁾.

C. Sachs suggère que cet instrument soit apparenté à la « sabka » chaldeenue⁽⁶⁾, une sorte de petite harpe angulaire. Comme tout instrument généralement réservé aux femmes apparaît aussi dans les représentations phalliques, la harpe triangulaire représentée en figure 37 (18) pourrait correspondre au terme « sambuca ». Le seul inconvénient est le nombre des cordes, la harpe triangulaire de notre représentation en possédant dix⁽⁷⁾.

D'autre part, la petite harpe naviforme épaulée et un luth tardif⁽⁸⁾, sont les seuls instruments de l'Egypte ancienne pourvus de quatre cordes. La description de la sambuca comme instrument « en forme de

⁽¹⁾ H. G. FARMER, *The Instruments of Music on the Tag-i Bustân Bas-Reliefs* (J.R.A.S., juillet 1938, p. 401).

⁽²⁾ La harpe angulaire aurait gardé le terme ancien Zakkal ou zaggal, se transformant en cangal, changal, chang, chank et  (F. W. GALPIN, *op. cit.*, p. 29). Contrairement à cette théorie, nous affirmons que d'autres termes ont été employés en Egypte ( ou ) que l'on croyait généralement réservés aux harpes cintrees.

⁽³⁾ IV, 129, 175, 182.

⁽⁴⁾ XIV, 633-636.

⁽⁵⁾ *Real-Encykl. für protestantische Theol. und Kirche*, XIII, p. 855.

⁽⁶⁾ DANIEL, III, 5, 7, 10, 15.

⁽⁷⁾ Tous les documents insistant sur le petit nombre des cordes, l'explication proposée par F. W. Galpin qui voit dans la sambuca une lyre à sept cordes, demande une révision (*op. cit.*, p. 34).

⁽⁸⁾ La description de la machine de guerre « sambuca » s'applique en effet assez bien à un luth dont la caisse est naviforme, à condition que le manche soit pourvu de frettes pour correspondre, de son côté, à l'image de l'échelle.

barque» rappelant à la fois l'image d'une échelle et employé par les musiciennes, s'appliquerait à la harpe épaulée si elle n'avait pas disparu, déjà à cette époque, de la vie musicale de l'Egypte ancienne.

On voit aujourd'hui dans la *νεβέλα*, le « nebel » de l'Ancien Testament, une sorte de harpe angulaire à boîte partiellement recourbée et à 10 ou 12 cordes⁽¹⁾. Le terme *نبل* signifie, en arabe, « lancer ou donner des flèches à quelqu'un » (cf. *النبلة*, sorte de fronde, jouet des enfants) ou « l'emporter sur quelqu'un en habileté, en noblesse ». Tous les mots qui en dérivent expriment quelque chose ayant à faire aux flèches ou à la capacité, noblesse ou supériorité de mérite. Contrairement à E. Kolari⁽²⁾, nous ne croyons pas à un rapport (ou même à une confusion) entre la harpe cintre, l'arc et la flèche, se confondant par surcroît, plus tard, avec la harpe angulaire. Le terme « nebel » est, d'après nous, une sorte de sobriquet. Comme les Sumériens parlaient de *zag-sal*, « gloire »⁽³⁾, en pensant à la harpe, comme les Egyptiens la surnommaient  ou peut-être aussi *דָבָד*⁽⁴⁾, comme les Juifs parlent des « outils de David », « nebel » aussi *aura*, en hébreu et grec⁽⁵⁾, en arabe et latin⁽⁶⁾, une signification de noblesse appliquée à une harpe connue de cette époque⁽⁷⁾, comme on dit du luth arabe *العود أمير الآلات* (le luth est le prince des instruments). Quant à sa forme, les témoignages de Jérôme, Isidore et

⁽¹⁾ H. GRESSMANN, *Musik und Musikanstrumente im alten Testament*, p. 23-24. *Real-Encykl. für protest. Theol. und Kirche*, p. 585. F. W. GALPIN, *op. cit.*, p. 31. L'essai de Th. Gerold de rapprocher le nebel biblique des lyres crétoises nous semble erroné (*Histoire de la musique des origines à la fin du XIV^e siècle*, Paris, 1936, p. 24).

⁽²⁾ D'après E. Kolari, un rapport existe entre la sambuca et la *śabbeka* biblique, les deux correspondant à une lyre à sept cordes (*Musikanstrumente... im alten Testament*, *op. cit.*, p. 8 et 73). Le nebel, par contre, serait une harpe cintre (*ibid.*, p. 58), interprétation qui nous semble très douteuse, pour des raisons historiques.

⁽³⁾ F. W. GALPIN, *op. cit.*, p. 27 (*zag-sal* = « glory, honour »).

⁽⁴⁾ Cf. p. 363 (*cit.* S. Schott).

⁽⁵⁾ *νέβλα*, *νέβλη*, *νέβλιον*, *νέβλα*, *νέβλας*.

⁽⁶⁾ Nablium, nablium, nabla (J. KIRK, *The Cyclopaedia of Biblical Literature*, New York, 1851, vol. II, p. 371).

⁽⁷⁾ Cf. le titre de *النبل*, dans l'Egypte moderne.

Cassiodore sont concluants. D'après eux, l'instrument aurait épousé la forme de la lettre grecque Δ renversée en ∇ ⁽¹⁾.

Athénée cite la $\nu\alpha\delta\lambda\alpha$ ($\nu\alpha\delta\lambda\alpha\sigma$), le $\tau\pi\gamma\omega\nu\nu$ et la sambuca ensemble, comme s'il s'agissait de trois instruments différents⁽²⁾. Nous proposons donc une différenciation d'après la grandeur des instruments. La sambuca représenterait la petite harpe angulaire formant presque toujours un angle aigu, au nombre de cordes fortement réduit (quatre ou six). La nabla à 10 cordes, de forme triangulaire, serait l'instrument au compas moyen, et le trigone la grande harpe avec beaucoup de cordes (polychordon), épousant la forme d'un angle droit⁽³⁾.

A la recherche d'un instrument de musique à dix cordes correspondant au mystérieux nebel asor biblique, C. Sachs a trouvé récemment une autre solution qu'il propose dans son ouvrage : *The History of Musical Instruments* (p. 115-118). Se basant d'une part sur la Septuaginta et la Vulgata pour établir la corrélation entre harpe et psalterium, d'autre part sur les *Psaumes* 33 (2), 92 (3) et 144 (9) mentionnant le nebel asor, ou, séparément, nebel et asor, l'auteur conclue que nebel et asor sont deux instruments différents. Le nebel correspondrait donc à une harpe angulaire verticale, l'asor à une cithare d'origine phénicienne à dix cordes.

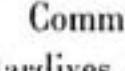
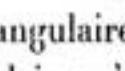
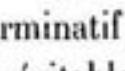
Quant au nebel, nous pensons qu'il vaudrait mieux ne pas prendre trop à la lettre la comparaison avec une barque, chaque variante d'instruments à cordes ayant une boîte longue s'y prêtant. Il ne faut pas non plus oublier que les *Psaumes* parlent deux fois du nebel asor, une seule fois de nebel et asor. Nous avons donc à faire, si l'on veut se fier à ces documents, 1^o à un nebel, 2^o à un nebel asor, et en revenant à notre suggestion d'interpréter notre petite harpe triangulaire à dix cordes comme nebel asor, on est amené à croire qu'il y avait d'autres harpes triangulaires plus grandes, avec plus de cordes, peut-être douze (C. Sachs) ou davantage. Vu leur grandeur, on les posait vraisemblablement sur l'épaule, penchées, ce qui expliquerait la comparaison avec la lettre Δ renversée.

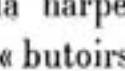
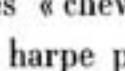
Cette suggestion n'exclue point celle de M. Sachs, les anciens n'ayant

⁽¹⁾ J. Kirro, *op. cit.*, p. 371-372. — ⁽²⁾ IV, 175. — ⁽³⁾ Cf. p. 365, ann. 2.

pas trouvé d'inconvénient en appelant n'importe quel instrument, et même deux instruments différents, par un terme signifiant « à dix cordes ».

Les seuls termes employés par Athénée, demandant encore une explication, sont ceux pour deux autres cordophones, les klepsiamboi⁽¹⁾ et les skindapsoi⁽²⁾. Ces derniers étant à quatre cordes ne peuvent correspondre qu'au luth piriforme, au manche long, représenté dans la scène musicale bien connue appartenant au Musée d'Alexandrie⁽³⁾. Nous ne saurons dire à quel instrument correspond le premier de ces termes.

Comme le mot  s'applique occasionnellement aux lyres et aux harpes tardives, le déterminatif montrant même une fois l'image d'une harpe angulaire, le terme  - peut prendre le déterminatif  ⁽⁴⁾. Il est clair qu'il s'agit de malentendus ou de négligences inévitables qui n'ont pas eu de suite quant à la terminologie des anciens Egyptiens.

Vu la grande popularité de la harpe, il n'est pas surprenant que les textes mentionnent certains détails ayant rapport à l'organologie de la harpe. Les  sont les « chevilles (d'or) », et les  les « butoirs (d'argent) » d'une harpe particulièrement précieuse, faite de bois d'ébène, d'or et d'argent⁽⁵⁾. On croit savoir enfin que le terme *mt* par rapport à la harpe, signifie soit « accorder » cet instrument (« einstimmen ») soit « changer l'accord » ou même « transposer » (« umstimmen »). Nous penchons vers l'hypothèse qu'il s'agit simplement d'un terme signifiant « ajuster », ce mot englobant les termes précédents (« accorder » au diapason ou selon la tonalité du morceau, « adapter » l'instrument au chant par accordage, transposition ou raccourcissement de la corde).

Si jamais ce terme a eu un rapport quelconque avec ceux de *m³t* et de ses dérivés, nous pourrons être plus précis quant à ce détail qui a certainement beaucoup préoccupé les harpistes. L'expression *dd-j* (*m*)

⁽¹⁾ XIV, 636-637.

⁽²⁾ IV, 183 ; XIV, 636.

⁽³⁾ Bas-relief de la tombe de Thanefer (*Le Musée égyptien* II, pl. XL et XLI).

⁽⁴⁾ *Pap. Leyde*, 32.

⁽⁵⁾ K. SETHE, *Urkunden der XVIII^e Dyn.*, I, Leipzig, 1906, IV, 43 (Denkstein des Amosis aus Karnak, 30-33, l. 7-9).

m³t, interprétée par M. Anthes par « ich spreche in Maat = ich spreche wie es sich gehört », prendra alors pour nous une autre signification se rapprochant de cet « ajustement » d'un instrument ou de la voix humaine qui prend le sens musical très précis d'un accordage⁽¹⁾. Comment ne pas être frappé par cette expression « die Maat hinaufführen », sorte de réalisation de la Maat qui « mène de bas en haut », du fonctionnaire au roi, du roi au dieu-soleil⁽²⁾? Nous trouvons une idée presque semblable exprimée chez les Dogon, peuple dont les coutumes et croyances nous ont souvent frappé par leur extraordinaire ressemblance avec les traditions de l'Egypte pharaonique : «.... les notes hautes, qui évoquent le ciel, marquent la plénitude ; les basses connotent les choses terrestres et la tendance au néant. Tendre les cordes en les mettant aux plus hauts crans du chevalet permet « d'augmenter les paroles ». Aussi à mesure que l'assistance se fait plus nombreuse, le joueur hausse-t-il ses cordes... mettant son jeu au diapason... On dit qu'il augmente la voix...».

« Au contraire, faire descendre la voix... marque les départs, les diminutions et finalement l'amenuisement du monde.... »⁽³⁾.

A part les considérations concernant les termes *mt* et *m³t*, le procédé décrit de monter ou de descendre les cordes d'un « crans » à l'autre, correspond parfaitement à notre hypothèse quant à la manière d'effectuer des transpositions sur une harpe qui possède plus de taquets que de cordes⁽⁴⁾.

La vue d'ensemble communiquée à la fin de cette étude, est le résultat d'une compilation représentant le résumé des recherches actuelles, quant à la distribution des termes connus par rapport aux instruments connus. Nous nous rendons parfaitement compte de son caractère provisoire.



Photo de M. Baccal (Le Caire)

Scène musicale du mastaba d'Iymery (Guizah).

Cf. B. PORTER and R. L. B. MOSS, *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs and Paintings*, III, p. 16.

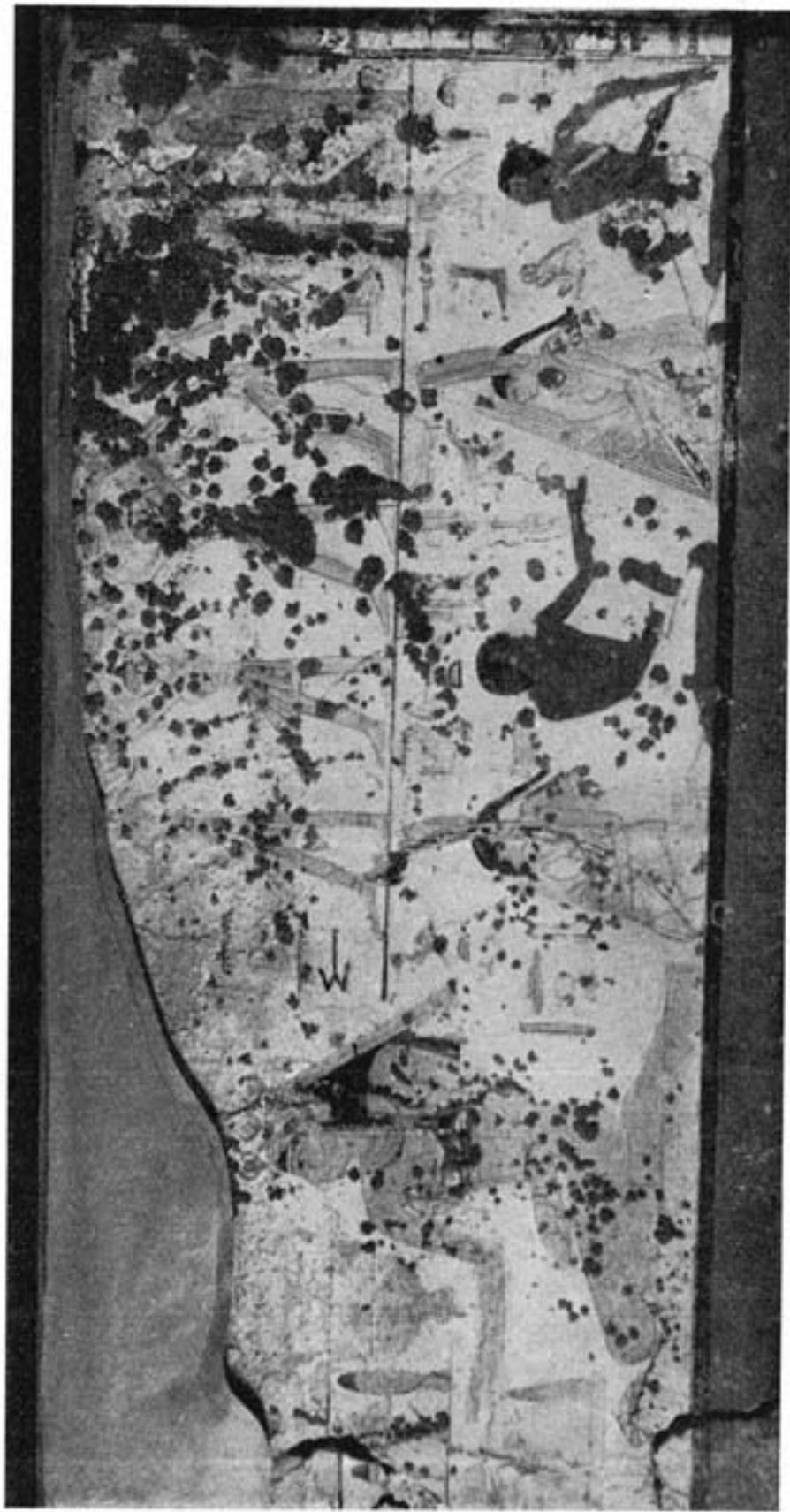
⁽¹⁾ R. ANTHES, *Die Maat des Echnaton von Amarna*, Suppl. du *Journal de l'American Oriental Society*, n° 14, 1952.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 27.

⁽³⁾ M. GRIFFITH-G. DIETERLEN, *La harpe-luth des Dogon* (Journal de la Société des Africanistes, XX, 1950, p. 222-223).

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 181, 194, 204, 428.

Pl. II



Scène musicale (peinture murale) du mastaba d'In-Snefru-ichtef (Musée du Caire, *Catal. gén., n° 1778*).
Daheshmîr, IV^e dynastie, Cf. B. Porter-R. L., B. Moss, *op. cit.*, p. 235.

Pl. III

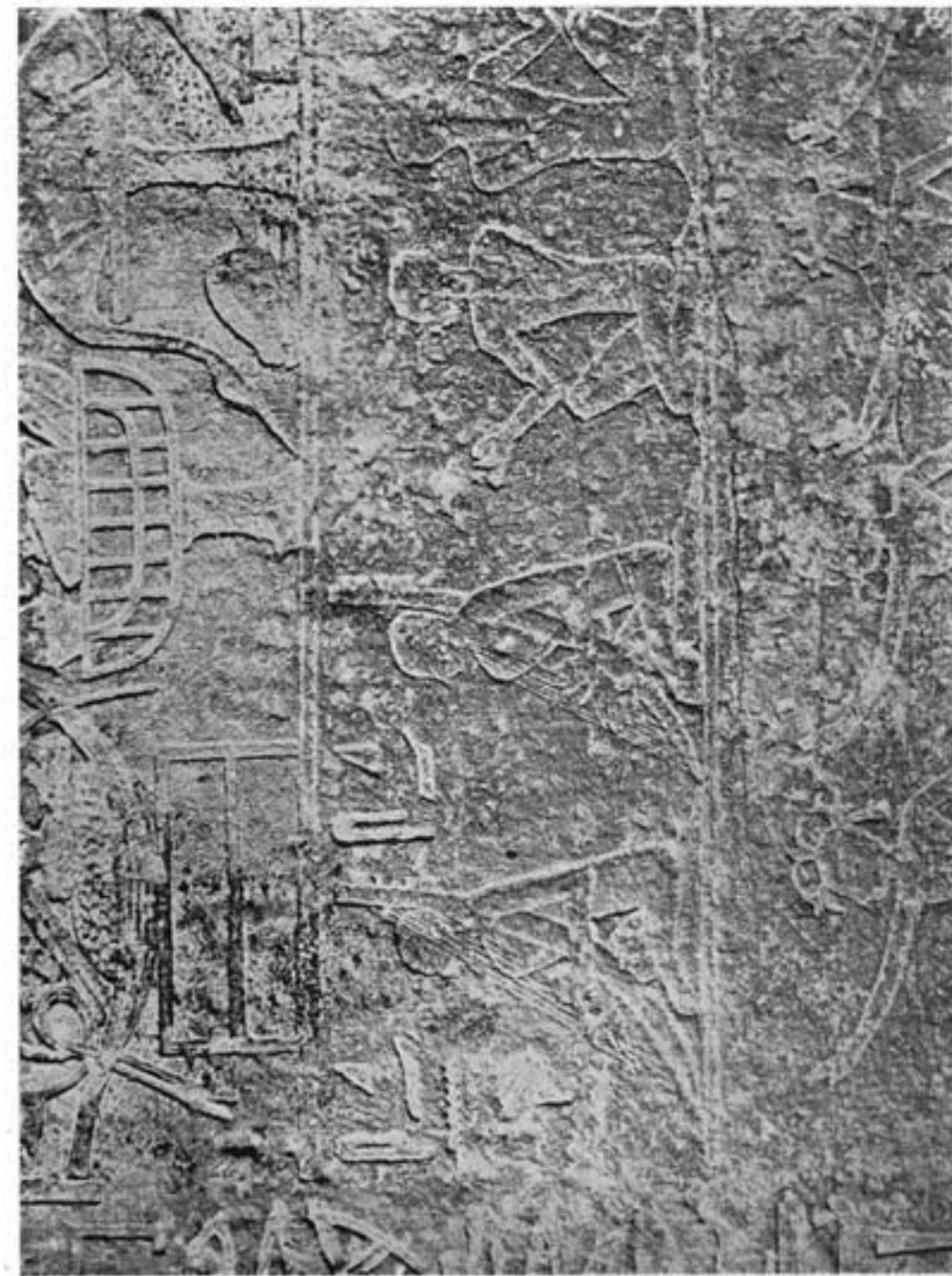


Photo de M. Raccan (Le Caire)
Scène musicale du mastaba de Debbien (Guzah), IV^e dynastie. Cf. B. Porter-R. L., B. Moss, *op. cit.*, p. 62-63.

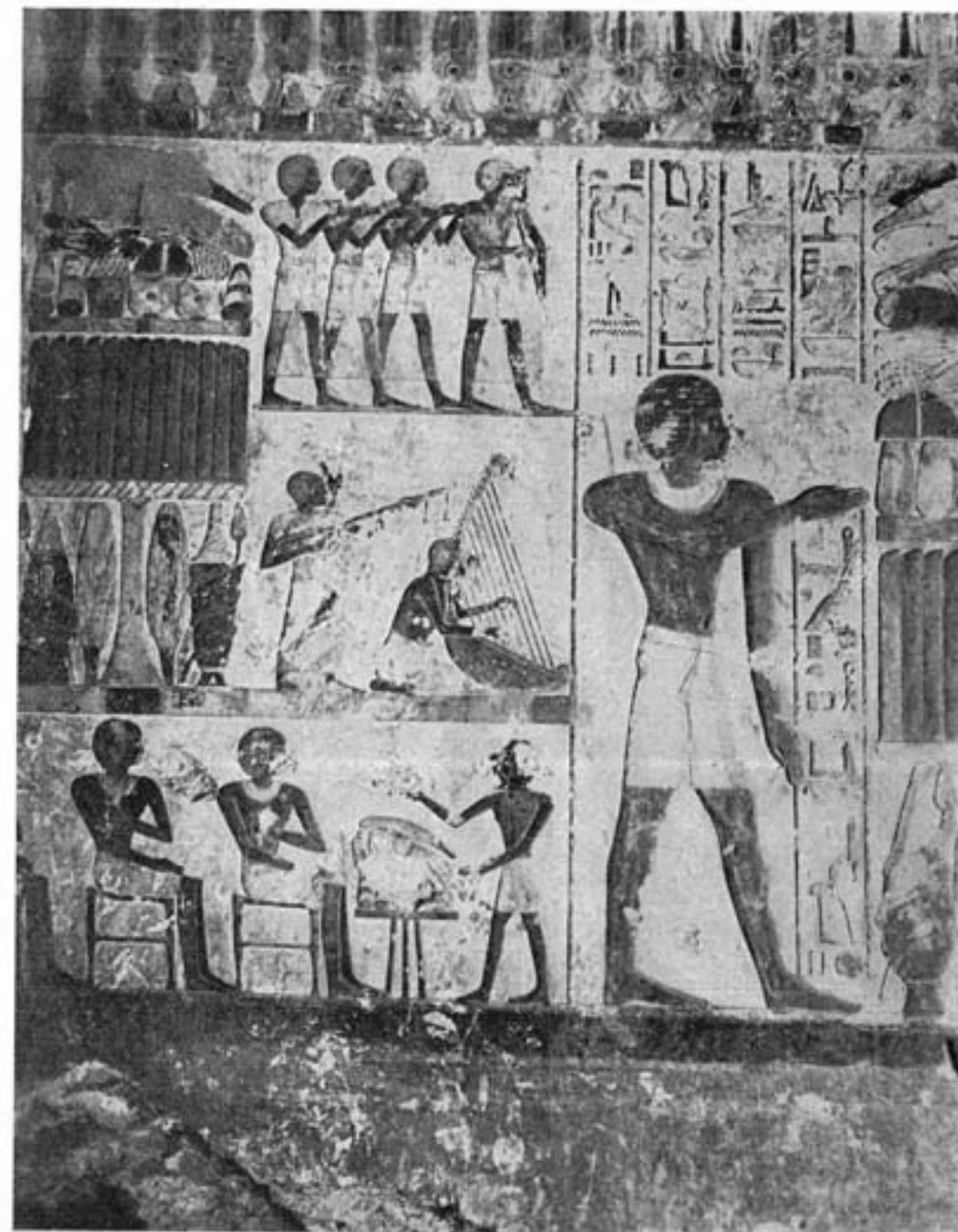


Harpiste faisant partie de la scène musicale du mastaba de Kadoua. Cf. SELIM HASSAN,
Excavations at Guizah, VI (III), p. 93-110, fig. 83, pl. XLVII-L.

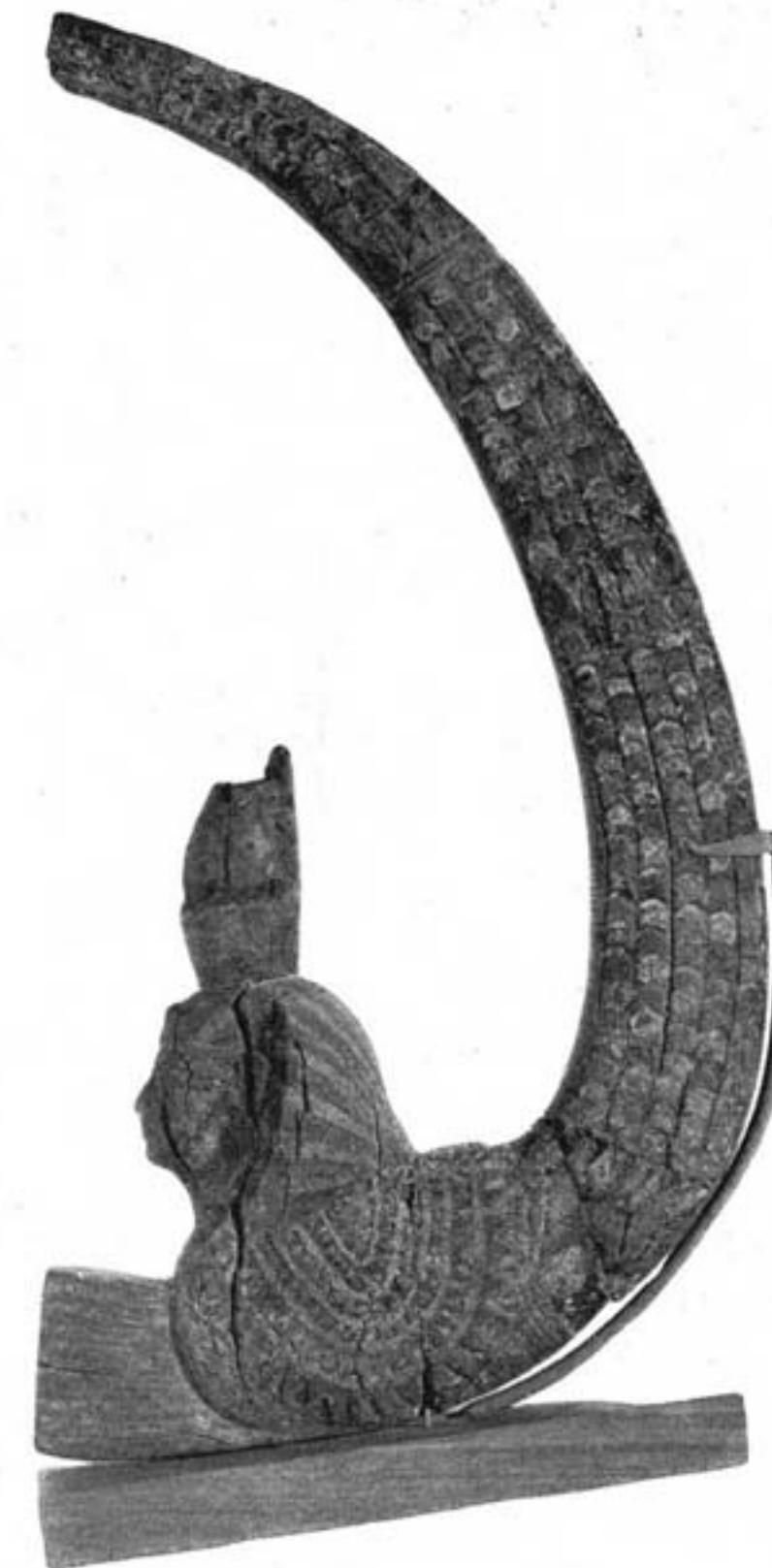


Photo de M. Racah (Le Caire)

Scène musicale du mastaba d'Iymery (chambre III). Cf. B. PORTER et R. L. B. MOSS, *op. cit.*, p. 17.



Scène musicale de la tombe de Paheqmen (tombe thébaine, n° 343, du début de la XVIII^e dynastie). Cf. B. PORTER-R. L. B. MOSS, *op. cit.*, I, p. 182, 183.



Petite harpe cintrée en forme de croissant (Oriental Institute Chicago, Inv. n° 13642. Publication autorisée).

